

CONSEIL PERMANENT



OEA/Ser.G
CP/doc. 4382/09
31 mars 2009
Original: espagnol

RAPPORT ANNUEL DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CITEL)
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce document est distribué aux missions permanentes et sera
présenté au Conseil permanent de l'Organisation

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

RAPPORT ANNUEL 2008

COMMISSION INTERAMERICAINE DES
TELECOMMUNICATIONS
CITEL



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	2
2.	ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL	2
	2.1 OBJECTIFS ET FONCTIONS DE LA CITEL	2
	2.2 MEMBRES ET PARTICIPANTS.....	4
	2.3 STRUCTURE DE LA CITEL.....	4
3.	ACTIVITÉS DE LA CITEL	5
	3.1 COMITE DIRECTEUR PERMANENT (COM/CITEL).....	6
	3.2 COMITE DE COORDINATION DE LA CITEL	7
	3.3 COMITE CONSULTATIF PERMANENT I: TELECOMMUNICATIONS	8
	3.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION	13
4.	SOMMET DES AMÉRIQUES	17
5.	ACTIVITÉS DU SÉCRÉTARIAT.....	18
	5.1 AMELIORATION DES PROCEDURES DE LA CITEL.....	18
	5.2 REPRESENTATION DE LA CITEL DANS D' AUTRES FORUMS	18
6.	INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL	21
7.	RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX	22
8.	STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL.....	26
	8.1 CONVENTION DE LIMA	26
	8.2 CONVENTION INTERAMERICAINE SUR UN PERMIS INTERNATIONAL D'OPERATEURS RADIO AMATEUR (PIRA)	27
	8.3 PROTOCOLE D' AMENDEMENT A LA CONVENTION INTERAMERICAINE SUR UN PERMIS INTERNATIONAL D'OPERATEURS RADIO AMATEUR (PIRA).....	27
9.	ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'EGIDE DE LA CITEL/OEA	28
10.	BUDGET DE LA CITEL.....	35
	10.1 BUDGET ET EXECUTION POUR 2008.....	35
	10.2 BUDGET POUR 2009.....	35
	10.3 BOURSES.....	35
	10.4 FONDS EXTERIEURS	36
11.	CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2009	37
12.	RÉSOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA	38
	ANNEXES	40
	A. MEMBRES ASSOCIES.	40
	B. LISTE DES REUNIONS TENUES EN 2008.....	40
	RESULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR 2008.....	40
	C. TITRES DES RESOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DECISIONS APPROUVEES EN 2008.....	40

NOTE DE SYNTHÈSE

On reconnaît les nombreux changements intervenus dans le secteur des télécommunications et dans le contexte général des technologies de l'information et de la communication (TIC) et qui ont des répercussions importantes pour la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), notamment:

- La reconnaissance que les TIC sont un instrument efficace propre à promouvoir la croissance économique, la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi qu'à favoriser la démocratie, la cohésion sociale et la bonne gouvernance aux plans régional, national et international;
- La convergence des plates-formes technologiques pour les télécommunications, la fourniture de l'information, la radiodiffusion et l'informatique;
- L'expansion de l'Internet et d'autres structures fondées sur le protocole Internet (IP) et des services connexes;
- Le développement rapide et permanent du réseau des communications sans fil et mobiles;
- L'apparition de nouvelles technologies;
- La libéralisation constante du marché, en particulier dans les pays en développement, y compris l'ouverture des marchés à la concurrence;
- Le défi permanent lié au renforcement de la capacité, en particulier pour les pays en développement, étant donné la rapidité de l'innovation technologique;
- La nécessité de tirer le meilleur parti possible des rares ressources financières et humaines disponibles.

Parmi les principales activités exercées par la CITEL en 2008, il convient de noter:

- a. L'approbation de diverses recommandations concernant la coordination de normes visant à garantir l'interopérabilité et l'adoption en temps opportun de technologies avancées; harmonisation du spectre radioélectrique et de l'exploitation des services de radiocommunications, y compris de radiodiffusion; la mise au point et l'application de technologies de pointe et l'étude des aspects économiques à des fins de promotion de la création de services et de réseaux de télécommunications;
- b. L'offre de plusieurs cours de formation professionnelle aux télécommunications à l'aide de matériel élaboré par des centres de formation accrédités dans la région et dans le cadre d'une action concertée avec le Centre d'excellence pour la Région Amérique de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- c. La coordination et l'harmonisation des perspectives de la région dans les forums mondiaux de télécommunications, au moyen de l'adoption de positions communes et de propositions interaméricaines;
- d. L'organisation de divers séminaires et ateliers sur des thèmes prioritaires pour les pays.

La CITEL devrait demeurer une organisation intergouvernementale directrice, dans laquelle les États membres et les membres associés collaborent pour favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunications et d'information et pour en faciliter l'accès universel afin que tous, partout dans le monde, puissent participer à l'économie et à la société mondiale de l'information et en tirer profit.

À l'avenir, la CITEL poursuivra ses activités pour conscientiser davantage le public à son mandat, à sa mission, à ses travaux, ainsi que pour améliorer l'accès à l'information sur les thèmes prioritaires pour les États membres.

1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en application des dispositions de l'alinéa *f* de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITEL. Le contenu de ce dernier est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-O/97) pour l'établissement de rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2008.

2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été établie par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITEL détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

2.1 Objectifs et fonctions de la CITEL

Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications, y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications adéquates, y compris les technologies de l'information et de la communication, qui contribuent au processus de développement dans la région.
- c. Organiser et parrainer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications dans le Continent américain.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour le fonctionnement des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs.
- f. Promouvoir le perfectionnement et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles pour la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et le fonctionnement des réseaux de télécommunications des États membres de la CITEC, dans le cadre des recommandations de l'UIT.
- g. Recommander la réalisation d'études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des États membres de l'Organisation relatifs à la planification, à l'installation, à l'entretien et au fonctionnement des systèmes de télécommunications dans le Continent.

Fonctions

- a. Encourager ou entreprendre des études qui permettent le développement ordonné des réseaux de télécommunications, à l'aide des systèmes les plus adéquats et efficaces dont on dispose.
- b. Maintenir des relations permanentes avec les divers organismes internationaux, gouvernementaux ou non, liés aux télécommunications, et promouvoir la coordination de leurs activités avec les États membres de l'Organisation.
- c. Solliciter la coopération des organisations gouvernementales internationales ou régionales, en particulier de l'UIT, de l'Union des télécommunications des Caraïbes et des entités internationales de télécommunications qui servent d'organes consultatifs des Nations Unies ou maintiennent des relations de coopération avec l'Organisation.
- d. Recueillir et diffuser parmi les États membres de la CITEC l'information nécessaire à la réalisation de ses objectifs, ainsi que toutes les autres informations qui présentent un intérêt.
- e. Agir comme organe consultatif principal de l'Organisation sur toutes les questions liées aux télécommunications dans le Continent américain.
- f. Étudier les aspects réglementaires des télécommunications.
- g. Examiner les aspects juridiques des télécommunications liés aux transmissions directes par satellite, dans le but d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains en la matière et de formuler une position commune que les États membres de la CITEC adopteront face aux organismes internationaux pertinents.
- h. Élaborer des études sur l'harmonisation des politiques des télécommunications.
- i. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications à l'intention des gouvernements des États membres de la CITEC, compte tenu des recommandations adressées par l'UIT.
- j. Préparer et coordonner les recherches se rapportant au secteur des télécommunications et de l'électronique.

- k. Examiner tout autre thème relatif à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications sur la demande de l'Assemblée générale ou des conseils de l'Organisation.

2.2 Membres et participants

Ont qualité de membres de la CITEL tous les États membres de l'Organisation.

Les organisations et entités indiquées ci-dessous sont habilitées à participer à titre d'observateurs.

- Les Observateurs permanents de l'OEA et, sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les États américains qui ne sont pas membres de l'Organisation et ont demandé de participer à la réunion;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les États non américains qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et ont demandé de participer à la réunion;
- Les organismes interaméricains spécialisés et les entités de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux du Continent américain;
- L'Organisation des Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux et nationaux qui sont parties à des accords ou des ententes portant création de relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque ces accords ou ententes prévoient la participation d'observateurs;
- Sous réserve de l'approbation du COM/CITEL, les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui mènent des activités de télécommunications dans la Région et ont demandé de participer à la réunion.

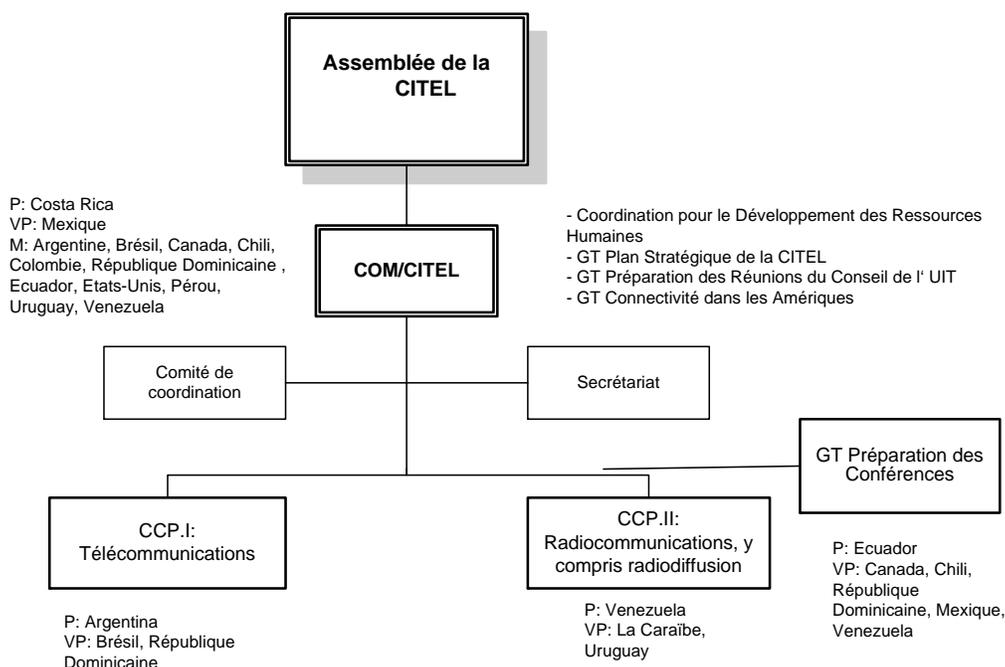
Le Statut de la CITEL autorise également la participation, à titre de membre associé des comités consultatifs permanents, de toute entité, organisation ou institution liée au secteur des télécommunications, dotée de la personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITEL. A partir de janvier 2004, les membres associés versent une contribution annuelle minimale de EU\$2 500 (CITEL/RES.40 (III-02)) pour chaque Comité consultatif permanent auquel ils participent. La XXe réunion du COM/CITEL a approuvé la résolution COM/CITEL/RES. 220 (XX-08) qui fixe la valeur de l'«unité» de contribution à EU\$3 000 pour chaque Comité consultatif permanent avec effet au 1^{er} janvier 2010, sous réserve de l'approbation de la Cinquième Réunion de l'Assemblée de la CITEL. Les membres associés peuvent participer pleinement à toutes les activités du Comité consultatif dont ils sont membres associés, avec voix consultative mais sans droit de vote, présenter des documents techniques et recevoir des documents du Comité en question ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes *ad hoc*. Au 31 décembre 2008, la CITEL comptait 123 membres associés. Une liste complète des membres associés constitue l'Annexe A.

2.3 Structure de la CITEL

La structure actuelle de la CITEL est la suivante:

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comité de coordination

- Comités consultatifs permanents (CCP)
 - Comité consultatif permanent I : Télécommunications (CCP.I)
 - Comité consultatif permanent II : Radiocommunications, y compris radiodiffusion (CCP.II)
- Groupe de travail préparatoire au niveau régional des conférences et réunions mondiales
- Secrétariat



Il convient de signaler que le Comité de coordination se réunit en général une fois par an et appuie la tâche d'administration et de planification stratégique de la Commission. Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des services consultatifs sur des questions qui relèvent de leur sphère de compétence respective. Les CCP établissent, selon les besoins, des groupes de travail et des groupes de travail *ad hoc* pour analyser des questions d'intérêt particulier. À l'heure actuelle, il existe 13 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et des radiocommunications et qui, à leur tour, ont 26 groupes rapporteurs ou sous-groupes chargés de thèmes prioritaires pour la région. Cette structure est en vigueur depuis la IV^e Assemblée de la CITELE qui a eu lieu du 20 au 23 février 2006 à San José au Costa Rica.

3. ACTIVITÉS DE LA CITELE

La liste des réunions tenues en 2008 figure à l'Annexe B, avec indication dans chaque cas du numéro du Rapport final correspondant. Y est également présentée une liste des résultats quantifiables de la CITELE pour 2008.

3.1 Comité directeur permanent (COM/CITEL)

Membres du bureau

Président:	M. Pedro Pablo Quirós Cortés (Costa Rica) [jusqu'au 5 décembre 2008] M. Roberto Dobles (Costa Rica) [à compter du 5 décembre 2008]
Président suppléant:	M. Claudio Bermúdez Aquart (Costa Rica)
Vice-présidente:	Mme Euridice Palma (Mexique)

Le [Comité directeur permanent](#) est l'organe exécutif de la CITEL et se réunit généralement une fois par an. Sa **XXe Réunion** a eu lieu à San José (Costa Rica) du 3 au 5 décembre 2008. Les mandats reçus par la CITEL et les activités à mener pour les exécuter y ont fait l'objet d'une analyse détaillée. Le montant des ressources que la Commission reçoit du Fonds ordinaire n'est pas suffisant pour couvrir les besoins et, partant, les fonds spécifiques destinés exclusivement, selon le Règlement, aux Comités consultatifs permanents ont été utilisés pour défrayer ses coûts. Le COM/CITEL a approuvé la résolution COM/CITEL RES. 222 (XX-08) dans laquelle il souligne que «la CITEL est l'organe intergouvernemental du système interaméricain qui encourage et facilite le développement des télécommunications dans la région et coordonne les propositions interaméricaines dans les forums internationaux pertinents» et qu'elle «dépend principalement de l'appui financier qu'elle reçoit de ses États membres sous forme d'un crédit inscrit au budget annuel du Fonds ordinaire de l'OEA». Cette résolution invite instamment les représentants des États membres à la CITEL à «analyser le contenu de cette résolution avec les autorités pertinentes de leur ministère des affaires étrangères et à s'efforcer d'obtenir leur appui pour une augmentation significative du crédit affecté à la CITEL dans le budget du Fonds ordinaire de l'OEA de 2010». Le Président du COM/CITEL a envoyé une copie de cette résolution au Président du Conseil permanent de l'OEA, au Président de la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent, au Secrétaire général de l'OEA et au Secrétaire exécutif au développement intégré de l'OEA.

À noter qu'à cette réunion le COM/CITEL a approuvé le projet d'ordre du jour de la Cinquième Assemblée de la CITEL qui aura lieu au premier trimestre de 2010.

Enfin, il a approuvé la résolution COM/CITEL RES. 220 (XX-08) qui fixe la valeur de l'«unité» de contribution à EU\$3 000 pour chaque Comité consultatif permanent avec effet au 1^{er} janvier 2010, sous réserve de l'approbation de la Cinquième Réunion de l'Assemblée de la CITEL.

Activités principales en cours et nouvelles initiatives:

- Préparation, au niveau régional, des conférences et réunions mondiales

Le COM/CITEL a poursuivi les préparatifs de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT (CMDT) et de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP) qui auront lieu en 2010.

- **Développement des ressources humaines**

En 2008, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 204 (XVIII-06), des bourses ont été attribuées pour 24 cours: 17 cours d'enseignement à distance et 7 cours présentiels. Ces cours ont été sélectionnés par la CITEL compte tenu des priorités établies pour les besoins de formation des pays de la région. Au total, 196 bourses ont été attribuées à 27 pays.

À noter que dans de nombreux cas la CITEL n'a pu attribuer le nombre des bourses qui étaient initialement autorisées parce qu'elle n'a pas reçu un nombre suffisant de demandes de bourses, en particulier pour les cours d'enseignement à distance en raison des multiples démarches qui s'imposent et du faible montant de la bourse octroyée. C'est la CITEL qui fait l'évaluation des matériels pour garantir la qualité des cours. De même, le programme préliminaire des cours qui bénéficieraient en premier des bourses de la CITEL pour 2009 a été approuvé. Pour de plus amples renseignements, voir la section 9 du présent rapport.

- **Plan des opérations pour 2008 et 2009**

Le Comité directeur permanent a approuvé le projet de programme-budget de la CITEL et le calendrier des réunions pour 2009 qui figurent de façon détaillée aux sections 10 et 11 respectivement.

- **Plan stratégique de la CITEL**

Compte tenu des restrictions budgétaires actuelles de la CITEL, le COM/CITEL a décidé de faire une évaluation des objectifs et des fonctions de la Commission qui sont énoncés dans le Plan stratégique 2006-2010 et de proposer des priorités d'action à l'intention de la Commission à des fins d'intégration à une nouvelle version du Plan stratégique, cette fois pour la période 2010-2014, laquelle sera examinée par la Cinquième Assemblée de la CITEL. Les CCP ont par ailleurs été invités à réviser leurs Plans de travail et leur rapport avec les objectifs de la CITEL en établissant des indicateurs d'exécution et d'évaluation des résultats qui permettent de mesurer les effets de leurs activités dans les pays de la région.

- **Connectivité dans les Amériques**

Le Comité a fait le point sur la situation des projets concernant l'«Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information» qui se rapportent notamment aux thèmes suivants: infrastructure, réseaux d'accès et questions d'appropriation des TIC qui comprend l'alphabétisation et l'élaboration de contenus locaux.

3.2 Comité de coordination de la CITEL

Le Comité de coordination est formé du Président et du Vice-président du COM/CITEL et des Présidents des Comités consultatifs permanents (CCP). La **XIII^e Réunion** du Comité de coordination a consisté de deux sessions (16 juillet 2008 et 26 août 2008) et a comporté des vidéoconférences et téléconférences avec Buenos Aires (Argentine), San Jose (Costa Rica), la ville de Mexico (Mexique), Washington (États-Unis d'Amérique) et Caracas (République bolivarienne du Venezuela).

Cette réunion a traité notamment des thèmes suivants:

- La révision du programme d'activité de la CITELE de 2008 et de la situation des membres associés, ainsi que l'examen du budget pour les prochaines années.
- Les démarches accomplies par la Présidence auprès du Secrétaire général de l'OEA au sujet de la résolution COM/CITEL/RES. 215 (XIX-07) du COM/CITEL relative à la mobilisation de ressources supplémentaires destinées à financer le déficit du plan des opérations de 2008 et d'autres activités de la CITELE en 2008 et 2009.
- L'état des programmes de bourses de 2008.
- Les rapports des groupes de travail du COM/CITEL.
- Le budget de la CITELE pour 2009.
- La préparation de la Ve Assemblée de la CITELE 2010.
- Le Cinquième Sommet des Amériques qui aura lieu à Port of Spain à Trinité-et-Tobago en avril 2009 et qui a pour thème «ASSURER L'AVENIR DE NOS CITOYENS AU MOYEN DE LA PROMOTION DE LA PROSPERITE HUMAINE, LA SECURITE ENERGETIQUE ET LA DURABILITE DE L'ENVIRONNEMENT».
- Les progrès réalisés dans l'exécution des projets pilotes visant à réduire la fracture numérique en application de l'Accord signé avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur le thème « Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information ».

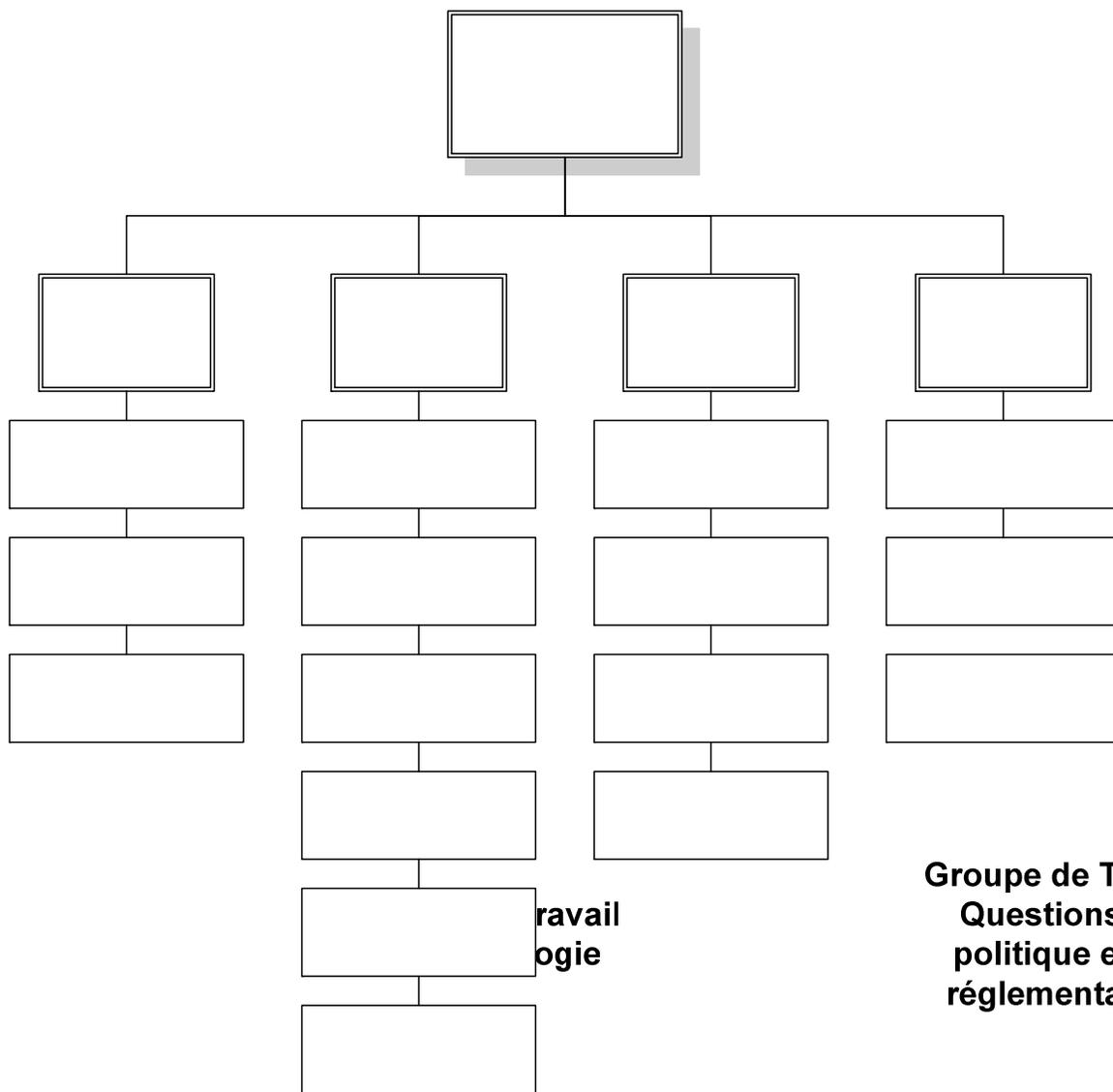
3.3 Comité consultatif permanent I: Télécommunications

Bureau:

Président:	M. Carlos Lisandro Salas (Argentine)
Président suppléant:	M. Sergio Scarabino (Argentine)
Vice-président:	M. Jose Gonçalves Neto (Brésil)
Vice-président:	(République Dominicaine)

Le [Comité consultatif permanent I](#) (CCP.I) fait fonction de prestataire de services conseils en télécommunications pour la CITELE dans les domaines de la coordination des normes relatives aux réseaux et services de télécommunications, afin d'obtenir l'interfonctionnement de ces réseaux et services dans la région, des nouvelles questions de politique et de réglementation et des problèmes économiques soulevés par l'évolution rapide des télécommunications, ainsi que des initiatives concernant l'adoption de technologies et de services, tels que, entre autres, les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM), les méthodes d'évaluation de la conformité et les questions tarifaires.

Il a tenu deux réunions en 2008: sa **XII^e Réunion du 12 au 14 mars 2008** à Washington, DC, (États-Unis d'Amérique) et sa **XIII^e Réunion du 5 au 8 août 2008** à Puerto Iguazu, Misiones (Argentine). Il a aussi tenu une autre réunion du Groupe rapporteur le 23 mai 2008 à Brasilia (Brésil) pour la préparation de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) et 9 séances de ce même Groupe pendant l'AMNT-08 qui a eu lieu du 21 au 30 octobre 2008 à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'OEA/CITEL a présenté 40 propositions interaméricaines lors de cette Assemblée.



**Comité
perma
Télécomm**

**Groupe de Travail
Questions de
politique et de
réglementation**

Activités principales en cours

- Technologie

**Groupe rapporteur:
Coordination des normes**

**Groupe rapporteur questions
relatives à Internet
ressources**

En ce qui concerne la technologie, le Comité s'attachera principalement à réviser les normes actuellement en place à l'appui de l'accès fibre optique, des communications par lignes électriques, de la sécurité, des services de télévision par protocole IP (IPTV) et de la qualité du service pour les réseaux de la prochaine génération (NGN). Il évaluerait aussi les progrès réalisés dans les domaines des communications en cas d'urgence, de la gestion de l'identité, de l'état de la technologie Radio-Identification (RFID) et des systèmes de transport intelligent. À noter l'importance des normes nécessaires à un passage en douceur aux réseaux de la prochaine génération, des infrastructures destinées à soutenir la prestation de services personnalisés, des questions relatives à la convergence des réseaux existants de manière à maintenir l'interopérabilité dans toute la Région et de

**Groupe rapporteur
Infrastructure des réseaux**

**Groupe rapporteur points de
vue relatifs à l'économie des
Télécommunications**

**Groupe rapporteur Services
perfectionnés**

**Groupe rapporteur
cybersécurité
& Infrastructure Critique**

poursuivre l'évaluation de l'évolution des services perfectionnés et de proposer des études sur les services les plus répandus. L'objectif visé est d'adopter des recommandations spécifiques qui répondent le mieux aux besoins actuels et futurs des réseaux de la région.

En particulier, les normes à l'étude en 2008 ont porté notamment sur les thèmes suivants:

- La mise à jour des dossiers techniques sur l'IPTV (contenu audiovisuel transmis par protocole IP) et les communications par lignes électriques (PLC) (utilisation des lignes de distribution d'électricité pour la transmission de l'information).
- Création d'un dossier technique sur l'infrastructure des réseaux de la prochaine génération (NGN) visant à fournir de l'information sur la situation actuelle et les tendances de la technologie NGN.
- Approbation d'une résolution sur le Plan international de priorité en période de crise et pour les opérations de secours en cas de catastrophes (IEPS) et d'une autre résolution sur le Service de télécommunications d'urgence (ETS) et Cadre d'interconnexion pour les applications nationales du service ETS.

- **Questions de politique et de réglementation**

Il s'agit d'un thème qui suscite un grand intérêt en raison de l'évolution du secteur des télécommunications. En particulier, des études sont en cours d'élaboration dans les domaines suivants: politiques des pouvoirs publics et expérience acquise dans la gestion des ccTLD et des blocs d'adresses IP, aspects économiques et principes s'appliquant aux tarifs des services de télécommunications, y compris un examen de la nécessité de créer des mécanismes d'encaissement et de comptabilité, nouveaux ou adaptés, pour la prestation de services dans la Région, aspects sécuritaires liés au développement des réseaux de communication, évaluation de la conformité de l'équipement de télécommunications et Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) et études de convergence du point de vue de la réglementation et des politiques de télécommunications.

Il convient de mentionner en particulier pour 2008 les activités suivantes:

- La participation à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT). L'AMNT s'est terminée à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 30 octobre 2008 par une série de décisions sur une large gamme de thèmes qui influenceront sur l'orientation future de l'industrie de la technologie de l'information et de la communication (TIC). Les délégués participant à cette Assemblée étaient au nombre de 768 et originaires de 99 pays.

Les participants qui représentaient l'industrie mondiale des TIC et des Administrations membres de la CITEL du monde entier, ont demandé qu'une plus grande importance soit accordée à des thèmes clés, tels que les TIC et le changement climatique, le déploiement de l'Ipv6, l'accessibilité aux TIC des personnes handicapées et les tests de conformité et de compatibilité. Ils ont également procédé à une restructuration des activités de normalisation de l'UIT qui renforcera la façon de traiter ces domaines importants d'étude.

La CITEL a tenu une réunion du Groupe rapporteur pour la préparation de l'AMNT le 23 mai 2008 et 9 séances de ce même Groupe pendant l'Assemblée elle-même au cours de laquelle 29 communications ont été échangées et 40 propositions interaméricaines (IAP) présentées sur les thèmes suivants :

i) Structure des Commissions d'étude (CE) et méthode de travail de l'UIT-T, ii) Méthodes d'attribution des ressources en numérotation, appellation, adressage et identification internationales des télécommunications, iii) Externalités de réseau, iv) Règlement des télécommunications internationales, v) Normalisation des télécommunications par rapport aux intérêts des pays en développement, vi) Gouvernance de l'Internet/Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), vii) Écart en matière de normalisation, viii) Groupes régionaux, en particulier création d'un Groupe régional pour l'Amérique sur la qualité du service (Commission d'étude 12), ix) Groupes phare sur les aspects de la normalisation, x) Méthodes de travail et modalités de la gestion des activités de l'UIT-T, xi) Participation aux activités de l'UIT, xii) TIC et environnement, xiii) Tests et certification, xiv) Communications d'urgence, xv) Accessibilité aux TIC.

En ce qui concerne l'Assemblée en particulier, les activités de coordination et de participation de la CITELE ont été réalisées sur la base d'une structure composée de cinq Commissions et de deux Groupes de travail pour la séance plénière, à savoir : Commission 1: coordination, Commission 2: contrôle du budget, Commission 3: méthodes de travail de l'UIT-T, Commission 4: Programme de travail et organisation de l'UIT-T et Commission 5: rédaction. S'agissant des Groupes de travail, le Groupe 1 a traité des thèmes liés aux résultats du SMSI et aux activités des Commissions d'étude et le Groupe 2, des thèmes liés à la réduction de l'écart en matière de normalisation. L'Assemblée a adopté 21 nouvelles résolutions et en a révisé 27, tandis qu'elle a adopté 2 nouvelles recommandations et en a révisé 7.

- Approbation d'une Recommandation sur la comptabilité réglementaire. La comptabilité réglementaire est un outil indispensable pour que le régulateur puisse exercer ses fonctions avec efficacité. En règle générale, les autorités chargées de la réglementation, agissant sous le parapluie que représentent les contrats de concession ou les licences de prestation de services, ne disposent pas d'informations de la même qualité que les personnes qui sont chargées d'effectuer cette prestation de services. Ce problème se pose en particulier en matière de décaissements, coûts et dépenses, liés à la prestation du service. Compte tenu de l'intérêt que suscite ce thème, l'élaboration de Plans de formation de ressources humaines à cette question a été approuvée.

- Adoption de la version complète du Livre jaune sur les «Méthodes d'évaluation de la conformité des produits de télécommunications dans les Amériques», document qui présente une vision intégrale de la situation dans les Amériques en matière d'homologation, de certification, de législation, de réglementation nationale et indique comment élaborer un système d'évaluation de la conformité des équipements de télécommunications.

- Recommandation sur l'application de l'IPv6, en particulier en ce qui concerne l'achat d'équipements de télécommunications.

- **Exploitation de réseaux et prestation de services**

Sous cette rubrique, le Comité analysera les opérations effectuées par les prestataires de services de télécommunications et l'émergence de nouveaux services sur les réseaux actuels et les réseaux de la prochaine génération ainsi que la convergence des réseaux et services et les pratiques les plus efficaces de détection et de réduction de la fraude dans le domaine des télécommunications.

Les principales activités en 2008 ont été :

- Analyse du *Roaming* (service d'itinérance) régional aux fins de proposer des recommandations sur les pratiques optimales d'exploitation et de prestation du service dans la région.
- Début de la collecte d'informations pour la préparation d'un dossier technique sur la portabilité numérique.
- **Développement**

Ce groupe a pour objectif de définir des activités spécifiques visant à remédier à la fracture numérique et à universaliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui facilitent le développement de l'infrastructure du réseau, l'accès aux nouveaux services, le transfert de technologie et du savoir, spécialement pour les pays en développement et compte tenu principalement des besoins des groupes vulnérables et des communautés autochtones.

L'année 2008 a été marquée par l'approbation d'une résolution concernant l'identification, l'analyse et la synthèse des pratiques optimales de développement des TIC parmi les populations autochtones des Amériques compte tenu des paramètres établis sur les recommandations de la CITELE et d'autres organismes régionaux et internationaux. Une première collecte d'informations a été présentée sur des organismes et institutions de science, de technologie et d'innovation, ainsi que sur des organisations non gouvernementales (ONG), des réseaux, des universités, des centres technologiques et d'autres organisations connexes.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers contribuent à diffuser des connaissances spécialisées sur des technologies de pointe. Les ateliers organisés en 2008 sont les suivants:

Atelier conjoint CITELE/BID (IIRSA) sur le Roaming international

Washington, DC, États-Unis d'Amérique, 11 mars 2008

Cet atelier conjoint a eu lieu le 11 mars 2008 de 9 heures à 18 heures (heure de Washington, DC, États-Unis d'Amérique) au siège de la Banque interaméricaine de développement (BID). Il tire son origine de l'Initiative pour l'Intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA) et de la CITELE sur le *Roaming* international. Il s'agit du premier atelier portant sur une composante de coopération technique de la Banque interaméricaine de développement (BID) visant à appuyer un projet dans le but de faciliter l'intégration des communications des pays. Cet atelier visait à familiariser les acteurs de la région intéressés par ce thème, à savoir les autorités gouvernementales chargées des communications et de l'économie, les opérateurs et les associations de consommateurs. Son objectif était d'énoncer des directives pour établir un diagnostic du Roaming dans la région et élaborer un plan stratégique pour la mise en œuvre d'un projet portant sur ce thème.

Troisième atelier sur le thème «Outils administratifs de l'État et des opérateurs pour la protection de l'utilisateur contre la fraude»

Puerto Iguazu, Misiones, Argentine, 6 août 2008

Cet atelier a eu lieu à Puerto Iguazu, Misiones, en Argentine, le 6 août 2008 pendant la réunion du Groupe de travail sur le thème Exploitation de réseaux et prestation de services. Il a eu pour objet principal de cerner le problème du point de vue des utilisateurs et de leurs besoins. Y ont été abordés divers thèmes d'intérêt pour les utilisateurs, les États et les opérateurs concernant ce délit qui peut être considéré comme transnational étant donné que les délinquants ont de plus en plus recours aux plateformes des télécommunications à distance pour se livrer à des pratiques frauduleuses. Les exposés ont porté sur l'ampleur des pertes dues à la fraude dans le secteur des télécommunications, les typologies principales de fraude qui se présentent dans la région, la hausse de prix à la charge de l'utilisateur final comme conséquence de l'accroissement des opérations anti-fraude, l'atteinte portée à l'image de ce secteur et à bon nombre d'utilisateurs et d'opérateurs de télécommunications.

Séminaire aux fins de «Mettre en commun les expériences et/ou les modèles régionaux sur la mise en œuvre de la portabilité numérique dans les Amériques»

Puerto Iguazu, Misiones, Argentine, 6 août 2008

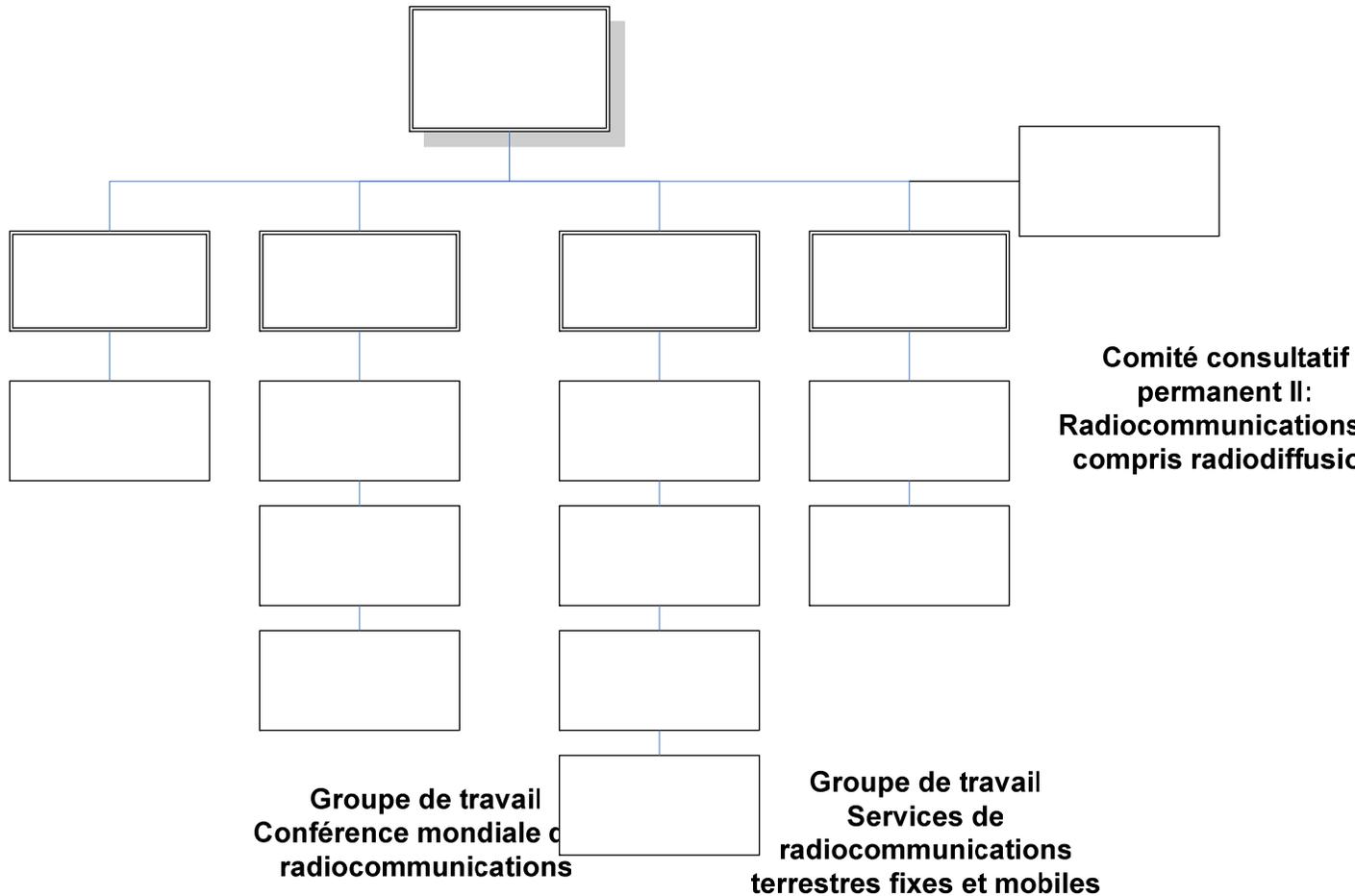
Ce séminaire a été l'occasion de mettre en commun les expériences régionales et/ou des modèles d'application de la portabilité numérique dans les Amériques. Il a eu lieu pendant la réunion du Groupe de travail sur le thème Exploitation de réseaux et prestation de services et a comporté la présentation de modèles de portabilité numérique qui ont permis aux Administrations membres de la CITEL d'évaluer les avantages et les inconvénients de l'adoption de ce système.

3.4 Comité consultatif permanent II: Radiocommunications, y compris radiodiffusion

Bureau:

Présidente: Mme Socorro Hernandez (Venezuela)
Président suppléant: M. Mikhail Marsiglia (Venezuela)
Vice-président: M. Jaime Igorra (Uruguay)

Le [Comité consultatif permanent II](#) (CCP.II) est l'organe technique consultatif de la CITEL dans les domaines de la coordination et de l'harmonisation des normes relatives à l'utilisation du spectre, ainsi que de la planification et de l'utilisation efficace du spectre radioélectrique et des orbites satellitaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.



Il a tenu deux réunions en 2008: sa **XI^e réunion** du 22 au 25 avril 2008 à Washington DC, (États-Unis d'Amérique) et sa **XII^e réunion** du 16 au 19 septembre 2008 à Mar del Plata (Argentine).

Le CCP. II a une reconnaissance croissante de l'importance et de l'évolution des technologies sans fil, de la valeur économique du spectre limité des fréquences et de la nécessité de prendre des mesures qui permettent l'interfonctionnement des systèmes pour les technologies sans fil. Le CCP. II a une reconnaissance croissante de l'importance et de l'évolution des technologies sans fil, de la valeur économique du spectre limité des fréquences et de la nécessité de prendre des mesures qui permettent l'interfonctionnement des systèmes pour les technologies sans fil.

Sous-groupe pour accroître la participation des Administrations dans la préparation des IAP

Sous-groupe de l'UIT-Rep pour les IAP

Sous-groupe de l'UIT-Rep pour les IAP

Activités principales en cours et nouvelles initiatives

Le CCP.II a mené des activités importantes, parmi lesquelles figurent:

- **La Conférence mondiale des radiocommunications (CMR)** - Sous-groupe sur la bande ultra-large (UWB)

Le CCP.II arrête des positions communes et élabore des propositions interaméricaines sur les thèmes de radiocommunications et de radiodiffusion prévus dans les Conférences mondiales et/ou régionales convoquées sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Pendant ces CMR, il révisé le Traité international connu sous le nom de Règlement des radiocommunications qui régit l'utilisation du spectre de fréquences radioélectriques et des orbites de satellite. Le Règlement

Sous-groupe sur Radar et Radionavigation

des radiocommunications contient les attributions de fréquences à plus de 40 services de radiocommunications qui vont des services de radio-amateur et radiocommunications professionnelles aux technologies mobiles sans fil et communications par satellite.

En 2008, les préparatifs de la CMR-11 ont commencé avec l'établissement de la structure de travail sur la base des points de l'ordre du jour et l'analyse de la méthode à suivre pour formuler des propositions interaméricaines. Compte tenu des excellents résultats obtenus, le CCP.II poursuit ses activités de coordination interrégionale sous forme d'une participation mutuelle aux réunions que tiennent les organisations régionales d'Europe, d'Asie-Pacifique, du *Regional Commonwealth in the Area of Communications*, d'Afrique et du Groupe arabe.

- **Services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles**

Le CCP.II poursuit ses travaux de mise au point de la situation concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région 2, afin de formuler des résolutions et recommandations en vue de l'harmonisation de l'utilisation du spectre pour les services de radiocommunications terrestres fixes et mobiles.

En particulier en 2008, il a continué d'analyser les besoins de spectre pour le fonctionnement de systèmes aéronautiques sans équipage à bord (UAS), les fréquences disponibles en cas de situations d'urgence, la théorie et l'application d'équipement de radio cognitive ou de radio intelligente, la relocalisation de la bande 700 MHz, les systèmes d'accès sans fil à large bande et la technique connue sous le nom MIMO (entrées multiples, sorties multiples).

- **Systèmes satellites pour la prestation de services fixes et mobiles**

Le CCP.II a pour objectif l'analyse de l'application des systèmes satellites par les États membres de la CITELE, compte tenu notamment des points suivants: l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, d'éventuels critères concernant le partage des bandes de fréquences pour l'interfonctionnement des systèmes satellitaires et d'autres services et des méthodes de coordination conformes à celles de l'UIT-R. Il souhaite aussi proposer des mécanismes d'information qui englobent entre autres des normes techniques, un cadre réglementaire, des réseaux d'opérations, les technologies disponibles sur le marché, la libre circulation des terminaux GMPCS par-delà les frontières et la transmission de services par les systèmes satellitaires.

En 2008, le CCP.II a approuvé une Recommandation selon laquelle les Administrations des Amériques membres de la CITELE devront notifier au Bureau des radiocommunications de l'UIT leurs stations terriennes spécifiques du Service fixe par satellite (SFS) (espace-Terre) dans la bande 3 400-4 200 MHz. Il a aussi commencé à collecter des informations sur la situation en matière d'octroi de licences génériques ou de type «bloc» à des stations terriennes.

Il convient aussi de mentionner l'élaboration de mécanismes propres à résoudre les cas d'interférences nuisibles entre systèmes satellitaires et de directives appelées à faciliter l'installation de Systèmes intégrés dans les Amériques. Les Systèmes intégrés sont des systèmes qui utilisent des composantes du Service mobile par satellite (SMS) et des composantes terriennes et dans lesquels la composante terrienne est complémentaire du SMS et fonctionne en tant que partie intégrante de ce système; de pair avec la composante satellite, elle offre un service intégré.

- **Radiodiffusion**

Le Comité a pour objectifs de faire le point de la situation actuelle concernant l'utilisation des fréquences radioélectriques, en particulier dans la Région 2, aux fins de l'harmonisation de l'utilisation du spectre des services de radiodiffusion (radio et télévision); de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies dans les services de radiodiffusion; et d'encourager parmi les États membres la coordination et l'harmonisation des procédures, normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et services de radiodiffusion, en fonction des besoins socioéconomiques, technologiques et formatifs de chaque pays.

En 2008, le Comité a essentiellement fait porter ses activités sur la mise à jour du Guide de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT). Ce Guide a pour objet de venir en aide aux États membres qui s'efforcent de planifier et de diffuser la TNT, par la mise en commun des expériences des pays qui sont déjà bien avancés dans ce domaine. Il vise à aider chaque administration à adopter le système TNT qui sera le mieux adapté aux besoins de son pays, compte dûment tenu des conditions sociales, économiques et industrielles de celui-ci. Le Comité a aussi commencé l'analyse de l'utilisation spécifique actuelle des bandes 54-72 MHz / 76-88 MHz / 174-216 MHz.

- **Information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants**

Le CCP.II a pour objectif de diffuser l'information sur les aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants pour faciliter la compréhension des connaissances scientifiques en la matière et le déploiement de réseaux sans fil qui protègent la santé et respectent l'environnement. Il se tient à la disposition des Administrations qui demanderaient à collaborer pour établir leurs normes respectives et/ou diffuser l'information au moyen de réunions et de séminaires.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Forum conjoint UIT/CITEL: «Créer des conditions propices au développement du secteur des télécommunications dans la région des Amériques»

Washington, DC, États-Unis d'Amérique, 21 avril 2008

Ce Forum conjoint organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la CITEL vise à encourager un débat entre les États membres et le secteur privé sur l'amélioration de la coopération mutuelle dans le domaine du développement des télécommunications/TIC dans la région des Amériques et la création d'un environnement politique et réglementaire propice au développement de l'industrie des TIC et à l'expansion des services aux zones rurales, marginales et éloignées.

Séminaire sur le Service fixe par satellite

Mar del Plata, Argentine, 15 septembre 2008

Ce Séminaire a comporté une mise au point de la situation de l'industrie satellitaire pour le Service fixe par satellite (SFS) au cours de laquelle ont été abordés des aspects tels que les types de services et leurs applications; les résultats de la CMR-07; les réglementations des systèmes satellitaires et les défis que représentent les interférences dont font état les utilisateurs du SFS. Il servira de base à la

formulation de nouvelles recommandations dans des domaines qui figurent au Plan de travail de ce Groupe de travail, tels que :

- Établissement d'une base de données sur les stations terriennes qui ont subi des interférences dans la réception de services dans la bande 3,4-4,2 GHz.
- Promotion d'un Registre international des stations terriennes du SFS (seulement pour la réception) et atténuation des interférences de services sans fil terrestres.

4. SOMMET DES AMÉRIQUES

Comme elle l'a indiqué dans ses rapports annuels précédents, la CITELE a élaboré le document de base de l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques et le Plan d'action de Quito et, compte tenu du caractère plurisectoriel de cet Agenda, le document en question a été communiqué au Secrétariat au processus des Sommets de l'OEA à des fins d'exécution. Ce document propose aux États membres des orientations aux fins de l'élaboration d'agendas nationaux pour la connectivité. La CITELE a créé une page d'information sur la connectivité sur son site Web pour faciliter l'échange d'informations sur ce sujet.

Les dernières activités des Comités consultatifs ont permis de progresser plus rapidement dans l'exécution des mandats confiés par les Sommets à la CITELE, en particulier sur les points suivants:

- Mesures destinées à moderniser les législations nationales.
- Encouragement d'une augmentation de la compétitivité et de la productivité dans tous les secteurs moyennant des applications telles que l'enseignement à distance et la télémédecine.
- Simplification des normes qui régissent la prestation de services satellitaires dans nos pays.
- Modernisation et expansion de l'infrastructure des télécommunications dans les zones rurales et urbaines par l'adoption en temps opportun de nouvelles technologies et de nouveaux services.
- Promotion de la discussion sur les normes adéquates pour assurer l'interopérabilité des réseaux de télécommunications présents et futurs et l'adoption en temps voulu de technologies sur les marchés nouveaux et existants.
- Valorisation des ressources humaines dans le secteur des télécommunications au moyen de programmes de formation continue.
- Analyse de la situation de la connectivité dans la région.

À partir de l'adoption de l'«Agenda pour la connectivité dans les Amériques et du Plan d'action de Quito», d'importants progrès ont été accomplis vers la réalisation des objectifs s'y rapportant dans tous les pays de la région, avec, à l'appui, des interventions poussées dans le cadre des organismes multilatéraux régionaux, sous-régionaux et mondiaux, ainsi que dans celui du processus du Sommet mondial sur la société d'information. Compte tenu de ces progrès, le CCP.II a établi un inventaire des initiatives concernant la connectivité et fait le point de leur état d'avancement dans la région, notamment en ce qui concerne l'établissement des calendriers nationaux relatifs à la connectivité, en particulier l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). À partir de cette étude, il a entrepris la seconde phase de l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques et Plan d'action de Quito afin de renforcer la promotion de leurs résultats et faciliter l'intégration fructueuse du Continent américain dans une société de plus en plus fondée sur le savoir.

5. ACTIVITÉS DU SÉCRÉTARIAT

Les fonctions et attributions principales du Secrétariat sont décrites aux articles 25, 26 et 27 du Statut de la CITEL et aux articles 91 et 92 du Règlement de la CITEL.

5.1 Amélioration des procédures de la CITEL

Le Secrétariat a continué de ne ménager aucun effort en 2008 pour donner une impulsion aux activités prioritaires de la CITEL, moderniser son image et mener des activités visant non seulement à maintenir le nombre actuel des membres associés, mais aussi à l'accroître.

Pour encourager la participation active des membres actuels et attirer de nouveaux participants, il est indispensable que la CITEL offre un cadre organisationnel efficace et efficient et soit dotée d'un plan actif de promotion de sa valeur pour convaincre des avantages qu'elle présente, en mettant l'accent sur sa reconnaissance au niveau mondial, sa crédibilité, son rôle de premier plan, la qualité et l'impact de ses recommandations, ainsi que sa volonté d'évoluer selon les besoins et priorités des pays de la région.

Par ailleurs, le Secrétariat a renforcé les mécanismes de travail préparatoires des réunions internationales de télécommunications, afin de présenter des propositions communes sur lesquelles il y a eu accord, de manière à consolider la position régionale dans le contexte international. À noter en particulier les travaux effectués en 2008 dans le cadre de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, comme on l'a vu précédemment.

Le Secrétariat établit actuellement les plans de travail des Comités consultatifs permanents, compte tenu des décisions de l'Assemblée de l'OEA et des Sommets des Amériques et reconnaissant les résultats du Sommet mondial de la société de l'information (CMSI) et le travail accompli à l'UIT et dans les autres organisations compétentes. Les CCP, le cas échéant, actualiseront les méthodes et processus qu'ils mettent en place pour l'exécution du Plan stratégique de la CITEL et dans lesquels ils définissent les objectifs et activités que la CITEL réalisera pour s'acquitter des tâches visées dans le présent document.

En 2008, le Secrétariat de la CITEL a continué à publier info @ CITEL, bulletin mensuel électronique des activités du secteur des télécommunications destiné aux États membres, membres associés et autres parties intéressées. Les membres de ce secteur ont bien accueilli cette publication de la CITEL qui compte actuellement plus de **7 000** abonnés.

5.2 Représentation de la CITEL dans d'autres forums

En sus du calendrier des activités régulières de la CITEL, le Secrétariat a participé aux réunions indiquées ci-dessous. Le budget au titre de sa participation à ces activités ne relève pas de la CITEL.

Réunion	Lieu et date	Représentant
Ile Conférence ministérielle sur la Société de l'information d'Amérique latine et des Caraïbes	San Salvador, El Salvador 5-9 février 2008	M. Clovis Baptista, Secrétaire exécutif de la CITEL
Invitation à prendre la parole au Symposium de l'OMC sur les télécommunications	Genève, Suisse 19-22 février 2008	M. Clovis Baptista
Séminaire-Atelier sur la TV NUMÉRIQUE (COMTELCA)	Tegucigalpa, Honduras 27 février 2008	M. Ara Minassian, Vice-président Groupe de travail radiodiffusion
Forum sur la concurrence des télécommunications au Mexique	Washington, DC, États-Unis d'Amérique 8 avril 2008	M. Clovis Baptista
Congrès international des télécommunications ACIEM 2008	Bogota, Colombie 12-13 juin 2008	M. Jaime Herrera, Président GT sur la connectivité dans les Amériques
Ile Congrès international des télécommunications IP	Quito, Équateur 10 juillet 2008	Mme Graciela Piedras (Secrétariat de la CITEL)
Réunion de collaboration pour la normalisation mondiale (GSC)	Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique 14-17 juillet 2008	M. William McCrum (Canada)
Réunion GSMLA	Rio de Janeiro, Brésil 19-21 août 2008	M. Clovis Baptista
Atelier UIT-R sur les systèmes IMT évolués	Séoul, Corée 7 octobre 2008	M. José Costa (Canada)
Forum sur bande large, Caraïbe 2008	Trinité-et-Tobago 18-20 novembre 2008	M. Claudio Bermudez, Président suppléant COM/CITEL et Sous-directeur de l'ICE-Costa Rica M. Marc Girouard, Directeur de la planification stratégique de l'industrie du Canada
Conscientisation à l'égard de la cybersécurité : création et gestion d'un CSIRT	Port of Spain, Trinité-et-Tobago 1 ^{er} -5 décembre 2008	M. Wayne Zeuch, Rapporteur du groupe de coordination des normes

Par ailleurs, nous signalons la participation de représentants des États membres aux réunions préparatoires de :

- **l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-08)**

Réunion	Lieu et date	Représentant
Réunion intérimaire du Forum des technologies sans fil (AWF) de 2008 et Première Réunion du	Bangkok, Thaïlande 4-5 mars et 6-8 mars 2008	Réunion intérimaire AWF de 2008 Porte-parole : M. Doug Sward,

Groupe préparatoire des Conférences de l'APT pour la CMR-2011 (APG2011-1)		Canada Première Réunion du Groupe préparatoire des Conférences de l'APT pour la CMR-2011 (APG2011-1) Porte-parole : M. Alexander Royblat (États-Unis d'Amérique) Délégué : M. Doug Sward, Canada
Réunion préparatoire d'Afrique pour l'AMNT-08	Accra, Ghana 29-30 mai 2008	M. Bruce Gracie et M. John Visser (Canada)
XIVe Forum de normalisation de l'APT (ASTAP-14) (9-11 juin 2008, Kobe, Japon) et Deuxième Réunion préparatoire de l'APT pour l'AMNT-2008	Kobe, Japon 9-11 juin 2008 et 12-14 juin 2008	Porte-parole : M. William McCrum (Canada) Délégués : M. Bruce Gracie (Canada) M. Claudio Bermudez (Costa Rica)
Réunion du WG-ITU	Copenhague, Danemark 11-12 septembre 2008	M. Bruce Gracie (Canada)

- **la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-11)**

Réunion	Lieu et date	Représentant
Réunion du Groupe préparatoire de la Conférence	Paris, France 20-22 février 2008	Porte-parole : M. Alexander Royblat (États-Unis d'Amérique) Délégués : M. Jean-Claude Brien (Canada) Mme Darlène A. Drazenovich (États-Unis d'Amérique)
Réunion du Groupe du projet A de la CEPT	Paris, France 11-12 juin 2008	M. Jerry Conner (États-Unis d'Amérique)
Sixième Réunion sur l'élaboration de politiques de gestion du spectre de la Caraïbe	Dominique 5-8 août 2008	M. Carmelo Rivera (États-Unis d'Amérique), Co-Vice-président du Groupe de travail préparatoire de la CMR-11
Groupe préparatoire de la Conférence, Groupe du projet D	Kristiansand, Norvège 23-25 septembre 2008	M. David Pierce (États-Unis d'Amérique)
Troisième Réunion de la Commission préparatoire de la Conférence (CPC) du Conseil de télécommunications du Pacifique (PTC)	Estoril, Portugal 29 septembre-3 octobre 2008	M. Mike Biggs (États-Unis d'Amérique)
Groupe de travail chargé de l'administration de fréquences civile/militaire	Paris, France 7-8 octobre 2008	M. David Pierce (États-Unis d'Amérique)

Deuxième Groupe préparatoire de la Conférence (CPG PT B)	Toulouse, France 18-20 novembre 2008	Mme Shayla Taylor (États-Unis d'Amérique)
Groupe préparatoire de la Conférence (CPG-11-2)	Bruxelles, Belgique 1 ^{er} -3 décembre 2008	M. Alexander Royblat (États-Unis d'Amérique) Mme Darlène A. Drazenovich (États-Unis d'Amérique)

Par ailleurs, nous signalons la participation de représentants des États membres aux réunions préparatoires de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-07) organisées par d'autres organismes régionaux de télécommunications qui ont traité de questions de radiocommunications, de radiodiffusion et de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence en question.

6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DE PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CITEL

La CITEL a toujours encouragé parmi son personnel la participation pleine et égalitaire de la femme au processus de prise de décisions à tous les échelons.

Le Centre de coordination pour le développement des ressources humaines de la CITEL, qui définit le programme de formation dans le secteur des télécommunications pour répondre aux besoins des membres de la CITEL, accorde une importance particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes dans la sélection des boursiers et le matériel pédagogique, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 160 (XIII-03). En 2008, il a offert 24 cours (17 cours d'enseignement à distance et 7 cours présentiels) sur des thèmes de politique, de réglementation, de gestion et de technologie des télécommunications; 196 bourses ont été attribuées à des participants originaires de 27 pays de la région, 30% de ces participants étant des femmes. Ces cours de formation permettront d'améliorer les niveaux des connaissances et des compétences et d'élargir ainsi l'accès au marché du travail.

À noter aussi que pendant la période couverte par le présent rapport s'est poursuivie la promotion du Projet régional de la CITEL avec l'Union internationale des télécommunications sur le thème «Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information» qui a été signé en 2007. Cette initiative vise à améliorer l'intégration des pays des Amériques à la Société d'information, conformément aux principes émanés du Sommet mondial sur la société de l'information et des Sommets des Amériques, aux mandats de l'OEA et aux objectifs du Millénaire. Parmi les objectifs spécifiques de ce projet il convient de souligner: la conception et l'élaboration de programmes de formation d'applications numériques à l'intention des fonctionnaires et des citoyens en général de manière à leur permettre d'utiliser intelligemment les TIC pour améliorer leurs conditions de vie; et la conception et l'élaboration de plans de développement et l'installation de télécentres communautaires offrant des services de base de téléphonie et de transmission de données avec accès à l'Internet.

Par ailleurs, la CITEL a commencé la préparation de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications et la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications, qui sont des réunions internationales clés au cours desquelles seront établies les stratégies de développement du secteur des télécommunications et sera encouragée une amélioration

de l'accès de tous aux possibilités offertes par les TIC grâce aux propositions interaméricaines qui y seront présentées.

À l'avenir, la CITELE continuera de s'employer à échanger des informations, des connaissances et des données d'expériences, ainsi qu'à mettre en commun les leçons apprises et les pratiques efficaces et à promouvoir l'intégration de la perspective de parité hommes-femmes aux politiques et programmes de travail du secteur des télécommunications ainsi qu'une meilleure compréhension des avantages socioéconomiques que les technologies de l'information et de la communication offrent, en particulier dans les pays en développement.

7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

La coopération entre la CITELE et les organismes internationaux et régionaux continue de se développer en vue d'améliorer l'efficacité, d'éviter les doubles emplois et de réduire le délai de règlement des conflits grâce à un examen rapide des diverses questions. Ces Accords de coopération visent par la coopération avec d'autres organismes sur des thèmes d'intérêt commun, à susciter la synergie qui permettra d'accroître l'efficacité des parties. En général, ils prévoient la coordination et la coopération dans l'exécution d'activités que les deux parties ont incorporées dans leur programme de travail annuel, comme par exemple: l'organisation de séminaires sur des thèmes d'intérêt commun; la collaboration à des projets conjoints; les activités de formation et les publications communes. De même, selon ces accords, les parties auront accès aux documents et publications se rapportant à leurs programmes et activités. Grâce aux efforts conjugués de ses Comités consultatifs permanents, la CITELE est amplement reconnue par la communauté internationale, comme en témoigne le nombre d'accords de coopération qui ont été signés.

La CITELE participe à des réunions interrégionales en se fondant sur le principe du renforcement du dialogue avec les Représentants des Organisations régionales de télécommunications du monde entier sur les questions traitées dans les organismes internationaux de télécommunications comme l'UIT afin d'en faciliter les travaux pendant les Conférences en question.

Nous notons en particulier la coordination qui a eu lieu avec les Organisations régionales d'Afrique, d'Europe (occidentale et orientale), d'Asie-Pacifique et la Fédération du Commonwealth régional dans le domaine des communications pour la préparation de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2008.

La collaboration avec l'UIT s'est étendue ces dernières années, comme en témoignent clairement les diverses activités menées conjointement, dont en particulier la coordination continue des programmes de formation aux télécommunications dans le Centre d'excellence pour la région Amériques.

Les 18 organisations avec lesquelles la CITELE a signé un Accord de coopération figurent au tableau ci-dessous.

Organisme	Objectif	Date de signature/ d'expiration
Association hispano-américaine des Centres de	Association de centres de recherche et d'entreprises de télécommunications ayant	Signé: 15 novembre 1996

recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET)	pour but de promouvoir le développement des divers aspects techniques, gestionnels et formatifs concernant les télécommunications, par un accroissement maximal des possibilités dans les domaines de la recherche, des études et de la gestion des entreprises et la coopération dans ces domaines.	
Association des entreprises de télécommunications de l'Accord sous-régional andin (ASETA)	Organisme international possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.	Signé: 14 décembre 2001
Alliance pour les solutions dans le secteur des télécommunications (ATIS) Comité T1 (États-Unis d'Amérique)	Fournir les normes nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout en bout et des services de télécommunications connexes.	Signé: 24 août 2001
Union africaine des télécommunications (UAT)	Agence de l'Union africaine (UA) qui a été créée à la Quatrième session ordinaire de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) pour succéder à l'Union panafricaine des télécommunications. Elle a pour objectif de promouvoir le développement rapide de l'infocommunication en Afrique pour obtenir, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité complète entre les pays.	Signé: 13 juin 2003
Action Caraïbes et Amérique latine (C/LAA)	Organisation privée indépendante pour la promotion du développement économique sous l'égide du secteur privé dans la région de la Caraïbe et dans tout le Continent américain.	Signé: 16 août 2002
Groupe de développement des systèmes CDMA (CDG)	Consortium de sociétés qui se sont groupées pour jouer un rôle de premier plan dans l'adoption et l'évolution des systèmes CDMA dans le monde entier.	Signé: 21 octobre 2003
Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT)	Organisation indépendante qui coopère avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange ainsi que d'autres organisations interinstitutionnelles pertinentes, et des organisations liées aux courriels et communications électroniques	Signé: 21 mars 2002
Institut européen des normes de télécommunications (ETSI)	Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore	Signé: 17 juillet 2001

	et à la télévision et élabore des normes européennes dans le secteur des télécommunications.	
3G Amériques	Promouvoir et faciliter le déploiement de GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.	Signé: 31 août 2004
Forum mondial VSAT	Organisation sans but lucratif, indépendante, qui encourage le développement économique sous l'égide du secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.	Signé: 1 ^{er} octobre 2003
Fédération astronautique internationale (IAF)	Organisation non gouvernementale et sans but lucratif dont l'objectif est de faire progresser la connaissance de l'espace et le développement et l'application des ressources spatiales au profit de l'humanité.	Signé: 25 août 2003
Association de l'industrie des télécommunications (TIA) (États-Unis d'Amérique)	Activités de pré-normalisation et de normalisation dans des domaines communs aux télécommunications par un processus fondé sur l'accord de toutes les parties intéressées. A été accréditée par l'Institut national américain des normes (ANSI) et a assuré la conformité de TIA avec les règles d'ANSI à des fins de transparence et d'équilibre. TIA a pour objectif de contribuer à une normalisation mondiale au niveau international et coopère très étroitement avec les organisations de normes d'Europe et d'Asie.	Signé: 20 août 2001
Commonwealth régional dans le domaine des communications (<i>Federación de la Mancomunidad Regional en el Área de Comunicaciones</i>) (RCC)	Créé par les administrations chargées des communications dans les États figurant ci-après conformément à l'Accord portant création d'un Commonwealth régional des communications (17 décembre 1991) dans l'objectif de mener de vastes activités de coopération et des actions coordonnées entre les États dans le domaine des communications postales et les télécommunications. (République d'Azerbaïdjan, <u>République d'Arménie</u> , République de Bélarus, <u>Géorgie</u> , République du Kazakhstan, République kirghize, <u>République de Moldova</u> , Fédération de Russie, <u>République du Tadjikistan</u> , <u>République de Turquie</u> , Turkménistan, <u>République d'Ouzbékistan</u> , République d'Ukraine).	Signé: 14 août 2002

IA-450	Organisme créé il y a 4 ans pour promouvoir l'utilisation des technologies analogiques et numériques dans la bande de fréquences 400-500 MHz. Il compte actuellement 24 membres, dont 10 opérateurs et 13 membres de l'industrie.	Signé: 6 mars 2006
Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)	Organisme international à but non lucratif et oeuvrant pour le bienfait du public, qui est chargé de la gestion et supervision de la coordination du système de noms de domaine de l'Internet et de leurs identificateurs uniques. Créé en vertu du Mémorandum d'accord entre le Département du commerce des États-Unis d'Amérique et ICANN pour la gestion de la transition du Système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis d'Amérique vers la communauté dans son ensemble. La version la plus récente du Mémorandum d'accord se veut être la dernière version et propose une série d'objectifs qui, lorsqu'ils seront réalisés, feront d'ICANN une organisation totalement indépendante.	Signé: novembre 2007
Société Internet (ISOC)	Organisation internationale de coordination et de coopération mondiales sur l'Internet	Signé : 2 octobre 2008
Union postale des Amériques, d'Espagne et du Portugal (UPAEP)	Organisme intergouvernemental ayant pour mission de coordonner la réglementation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, pour assurer la prestation du service universel dans des conditions d'égalité d'accès, comme moyen de garantir la qualité de la prestation et protéger les droits des clients	Signé: 29 mai 2002
Union internationale des télécommunications	Organisation internationale du Système des Nations Unies dans laquelle les gouvernements et le secteur privé coordonnent les réseaux et services de télécommunications mondiales. Un Accord a été signé en 1969 entre l'UIT et l'OEA, non la CITEL en particulier. En avril 2004, un Accord propre au programme de formation a été signé avec le Centre d'excellence de l'UIT. À titre de complément, un Accord spécifique tripartite a été signé entre la CITEL, l'UIT et les Centres régionaux de formation qui	Signé: 16 mai 1969

	offrent des cours comportant plusieurs sujets dont les suivants: attributions de chaque organisme, nombre de bourses, droits d'auteur et évaluation de la qualité du matériel. Ces accords sont en vigueur en général jusqu'à la fin des cours correspondants. Un Accord de coopération a été signé sur le thème «Appui à l'élimination de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques» le 20 août 2007.	
--	---	--

8. STADE D'EXÉCUTION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL

8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine de service de radio amateur a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL/RES. 130 (V-87)) et amendée à la Première réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITEL en 1988 (CITEL/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITEL. Cet instrument met à la disposition des citoyens d'un État membre les services radio amateur sur le territoire d'un autre État membre.

Cette convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original et des ratifications et adhésions.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	14/08/87	RA 11/03/90	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		AD 06/04/89	18/05/89
Chili	14/08/87		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		AD 05/12/89	22/01/90
Haïti	14/08/87		
Mexique		AD 13/03/89	21/06/89
Paraguay	07/09/95	RA 24/05/95	15/09/95
Pérou	14/08/87		
Suriname	14/08/87		
États-Unis d'Amérique	14/08/87	AC 21/02/91	20/03/91
Uruguay	14/08/87		
Venezuela		AD 14/10/88	30/11/88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *a* de l'article 7 et de l'article 10 de la Convention, ces États sont parties à cet instrument) sont celles des pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures assujetties à la ratification, à l'approbation ou à l'acceptation (en vertu de l'alinéa *b* de l'article 7 de la Convention) sont celles des États-Unis d'Amérique et de l'Uruguay.

8.2 Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Cette Convention a été approuvée par la Deuxième réunion du Comité exécutif permanent de la CITEL en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94). Elle a été adoptée ultérieurement à Montrouis (Haïti) à l'occasion de la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES. 1316 (XXV-O/95).

Cette [Convention](#) autorise le fonctionnement temporaire de stations de radio amateur dans un État membre par des détenteurs de permis PIRA délivrés par un autre État membre, sans autre formalité. Tout État membre peut délivrer à ses citoyens un permis d'opérer dans d'autres États membres. La Convention PIRA est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date du dépôt de l'instrument
Argentine		AD 29/01/97	03/03/97
Brésil	24/01/97	RA 19/08/99	28/09/99
Canada	27/09/95	AC 27/09/95	27/09/95
El Salvador	18/03/99	RA 08/02/02	08/03/02
Panama	09/04/02	RA 03/02/03	27/03/03
Pérou	15/09/95	RA 28/12/95	24/01/96
États-Unis d'Amérique	08/06/95		
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16/08/01
Uruguay	08/06/95		
Venezuela	05/02/95		

8.3 Protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur un permis international d'opérateurs radio amateur (PIRA)

Dans sa résolution AG/RES. 1947 (XXXIII-O/03), la Trente-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA a adopté le Protocole relatif à la Convention sur le PIRA dans le but d'octroyer aux titulaires de permis d'opérateurs radio amateur des États membres de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) qui ont mis en application la Recommandation "Permis CEPT d'opérateur radio amateur" (T/R 61-01), les mêmes droits et privilèges accordés aux titulaires du permis PIRA dans les États membres de la CITEL qui deviennent parties au Protocole, à condition que la CEPT octroie à tous les titulaires du permis PIRA

les mêmes droits et privilèges dont jouissent les titulaires du permis CEPT d'opérateurs radio amateur dans les États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la Recommandation précitée.

Cette nouvelle procédure réduira la charge de travail des pays et, par conséquent, les coûts y afférents et revêtira une importance fondamentale, notamment dans les situations d'urgence. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments de ratification (RA), d'acceptation (AC) et d'adhésion (AD).

Pays signataire	Date de la signature	RA/AC/AD	Date du dépôt de l'instrument
Panama	21/11/06	RA	21/11/06

Les États-membres sont instamment invités à signer la Convention et le Protocole d'amendement compte tenu de l'importance que revêt ce moyen de communication en cas de catastrophe.

9. ACTIVITÉS DE FORMATION MENÉES SOUS L'EGIDE DE LA CITEL/OEA

En raison de l'évolution des télécommunications, il est d'autant plus nécessaire de recycler le personnel de la région employé dans ce secteur au moyen de cours de formation sur les thèmes prioritaires. En 2008, la CITEL a 19 Centres régionaux de formation répartis dans la région et travaille en étroite collaboration avec le Centre d'excellence de l'UIT pour les Amériques.

Les cours pour lesquels des candidats sont sélectionnés dans le cadre du programme de bourse ont été préparés en général à partir des résultats des enquêtes sur les besoins de formation aux télécommunications dans la région. En 2008, conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 204 (XVIII-06), la CITEL a accordé des bourses d'étude pour 17 cours d'enseignement à distance et 7 cours présentiels, comme il est décrit dans le tableau ci-dessous.

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date
Élaboration et mise en œuvre de réseaux IP	Université nationale d'ingénierie – Unité d'exécution 002 INICTEL-UNI (INICTEL-UNI)	<i>Enseignement à distance (6 semaines) espagnol 5 mai-13 juin</i>
Mise en place de réseaux d'agrégation Ethernet/MPLS pour prestation de multiservices	Université catholique d'Uruguay – Faculté d'ingénierie et de technologies	<i>Enseignement à distance (5 semaines) espagnol 5 mai -6 juin</i>
Cyberadministration pour l'élaboration de stratégies et de politiques	Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (United States Telecommunications Training Institute) (USTTI)	<i>Cours présentiel 2 semaines) anglais 16-27 juin Washington, DC, États-Unis d'Amérique</i>
Convergence des services	Administration nationale	<i>Enseignement à distance (6</i>

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date
fixes et mobiles au moyen de l'IMS (DIPLÔME NGN – Module IV)	des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL)	<i>semaines)</i> espagnol 30 juin-8 août
Systèmes sans fil et multimédia de troisième génération / CDMA 450	Centre d'excellence pour la région Amériques de l'Union internationale des télécommunications	<i>Enseignement à distance (4 semaines)</i> espagnol 30 juin-25 juillet
Ingénierie des réseaux Internet	Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie du Paraguay	<i>Cours présentiel (5 jours)</i> espagnol 14- 18 juillet 2008 Asunción, Paraguay
Techniques de prévention, de détection et de contrôle de la fraude	Université du district Francisco José de Caldas	<i>Enseignement à distance (7 semaines)</i> espagnol 21 juillet- 12 septembre
Réglementation et normalisation de l'interconnexion	Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> espagnol et anglais 18 août- 26 septembre
Sécurité des réseaux sans fil et mobiles	École colombienne d'ingénierie "Juillet Garavito"	<i>Enseignement à distance (4 semaines)</i> espagnol 22 septembre-19 octobre
Application des TIC du XXIe sur les marchés émergents	Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (United States Telecommunications Training Institute) (USTTI)	<i>Cours présentiel (5 jours)</i> anglais 6 - 10 octobre Santa Clara, Californie, États-Unis d'Amérique
Large bande mobile et TV mobile	Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (United States Telecommunications Training Institute) (USTTI)	<i>Cours présentiel (5 jours)</i> anglais 13 -17 octobre Bozeman, Montana, États-Unis d'Amérique
Sécurité des réseaux de communications	Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie du Paraguay	<i>Cours présentiel (5 jours)</i> espagnol 10-14 novembre 2008 Asunción, Paraguay
Réseaux par satellite - VSAT	Université nationale d'ingénierie – Unité d'exécution 002 INICTEL-UNI (INICTEL-UNI)	<i>Enseignement à distance (7 semaines)</i> espagnol 17 novembre-21 décembre 2008 et 26 janvier-17 février 2009
Politiques des pouvoirs publics relatives au secteur	Commission des télécommunications de	<i>Enseignement à distance (4 semaines)</i>

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date
de la technologie, de la communication et de l'information	l'Amérique centrale (COMTELCA) - Honduras	<i>espagnol</i> <i>17 novembre-12 décembre</i>
Méthode ABC de détermination des coûts appliquée au calcul des prix finals	Université catholique d'Uruguay – Faculté d'ingénierie et de technologies	<i>Enseignement à distance (5 semaines)</i> <i>espagnol</i> <i>17 novembre-19 décembre</i>
Villes numériques	Commission des télécommunications de l'Amérique centrale (COMTELCA) - Honduras	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> <i>espagnol</i> <i>24 novembre-19 décembre 2008 et 26 janvier-6 février 2009</i>
Technologie 3G-4G	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	<i>Enseignement à distance (5 semaines)</i> <i>espagnol</i> <i>Première partie: 1er-14 décembre 2008</i> <i>Seconde partie: 26 janvier-20 février 2009</i>
Trafic	Université Blas Pascal	<i>Enseignement à distance (6 semaines)</i> <i>espagnol</i> <i>Première partie: 1^{er}-14 décembre 2008</i> <i>Seconde partie: 26 janvier-20 février 2009</i>
Protocole Internet Version Six: IP v6	Centre d'excellence pour la région Amériques de l'Union internationale des télécommunications par l'intermédiaire de la Commission nationale des télécommunications du Venezuela	<i>Enseignement à distance (4 semaines)</i> <i>espagnol</i> <i>Première partie: 1^{er}-14 décembre 2008</i> <i>Seconde partie: 26 janvier-6 février 2009</i>

Les conditions requises pour offrir les cours, sauf indication contraire, ont été adoptées par la résolution précitée :

- Le nombre maximum d'étudiants dans chaque groupe par cours d'enseignement à distance est de 35 participants.
- Le coût maximal d'inscription à tous les cours d'enseignement à distance au moyen d'une bourse de la CITEL ne dépasse pas EU\$ 200.

- 10% du montant total recouvré au titre de l'inscription des bénéficiaires d'une bourse de la CITEL/OEA pour les cours à distance offerts par l'intermédiaire de la plate-forme du Centre d'excellence de l'UIT sont déposés dans un compte qui sera utilisé comme ressources budgétaires initiales pour le programme de cours des prochaines années et avec l'autorisation du Centre de coordination pour le développement des ressources humaines.

Dans le cadre du Programme 2008 de bourses de formation professionnelle du Département du développement des ressources humaines de l'OEA, les cours indiqués ci-dessous ont été dispensés.

Cours	Offert par	Type de cours, langue et date
Réglementation des télécommunications dans un environnement dynamique et compétitif	Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (United States Telecommunications Training Institute) (USTTI)	Cours présentiel (1 semaine) anglais 18-25 juillet Washington, DC, États-Unis d'Amérique
Politique réglementaire des technologies de l'information	Institut de formation des télécommunications des États-Unis d'Amérique (United States Telecommunications Training Institute) (USTTI)	Cours présentiel (1 semaine) anglais 28 juillet - 1 ^{er} août Washington, DC, États-Unis d'Amérique
SIGNATURE NUMÉRIQUE: Questions techniques et juridiques	Université Blas Pascal	Cours à distance – Auto-assisté espagnol et anglais 25 août - 25 novembre 2008 au plus tard
Introduction aux télécommunications	Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Cours à distance (6 semaines) espagnol 10 novembre - 19 décembre
Politiques des pouvoirs publics relatives au secteur de la technologie, de la communication et de l'information (un complément de crédit a été versé au fonds des bourses de la CITEL qui avait déjà été autorisé)	Commission des télécommunications de l'Amérique centrale (COMTELCA) - Honduras	Cours à distance (4 semaines) espagnol 17 novembre - 12 décembre
Activités en ligne	Université Blas Pascal	À distance (6 semaines) espagnol Première partie: 8-19 décembre 2008 Seconde partie: 2 -27 février 2009

L'état récapitulatif des bourses **utilisées** en 2008 figure au tableau ci-dessous. Les États membres qui n'ont pas présenté de candidats sont invités à assurer la plus grande diffusion possible des bourses pour que les bienfaits des cours puissent être à la portée de tous dans la région. De même, les États membres sont invités à simplifier les formalités concernant les demandes de bourse de la CITEL

PAYS	TOTAL
ANTIGUA-ET-BARBUDA	1
ARGENTINE	2
BAHAMAS	0
BARBADE	5
BELIZE	2
BOLIVIE	10
BRÉSIL	3
CANADÁ	1
CHILI	11
COLOMBIE	22
COSTA RICA	9
DOMINIQUE (COMMONWEALTH)	0
ÉQUATEUR	21
EL SALVADOR	10
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	0
GRENADE	1
GUATEMALA	6
GUYANA	0
HAÏTÍ	3
HONDURAS	17
JAMAÏQUE	0
MEXIQUE	4
NICARAGUA	0
PANAMÁ	6
PARAGUAY	13
PÉROU	16
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	1
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	1
SAINTE-LUCIE	2
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES	1
SURINAME	3
TRINITÉ-ET-TOBAGO	0
URUGUAY	10
VENEZUELA	15
NOMBRE TOTAL DES BOURSES UTILISÉES	196
NOMBRE TOTAL DE PAYS	27

Par sa résolution COM/CITEL RES. 217 (XX-08), le COM/CITEL a approuvé le programme préliminaire des cours de la CITEL pour 2009, qui figure au tableau ci-dessous. Pour commencer, 15 bourses au titre de l'enseignement à distance seraient offertes et 4 bourses au titre du coût du voyage par avion aller-retour du pays d'origine au lieu des études en classe économique pour les cours présentiels dont les dates seront confirmées en janvier 2009.

Institution	Cours	Catégorie
Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL)	Convergence des services fixes et mobiles au moyen de l'IMS	À distance
Administration nationale des télécommunications de l'Uruguay (ANTEL)	Introduction au cadre technologique actuel des nouvelles technologies	À distance
Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Aspects technologiques de la télévision numérique	À distance
Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	La portabilité numérique en tant qu'élément visant à augmenter la concurrence sur les marchés des télécommunications	À distance
Association des ingénieurs de Colombie (ACIEM)	Analyse économique aux fins de la réglementation dans un environnement de convergence	À distance ¹
Centre de formation aux technologies de pointe (CCAT)	Technologies de réseaux locaux et d'entreprises	À distance
Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asunción (CITEC-FIUNA)	Téléphonie IP	Présentiel
Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asunción (CITEC-FIUNA)	Ingénierie de réseaux IP	Présentiel
Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asunción (CITEC-FIUNA)	Sécurité des réseaux de télécommunications	Présentiel ¹
Centre d'innovation technologique de la Faculté d'ingénierie de l'Université nationale d'Asunción (CITEC-FIUNA)	Ingénierie des réseaux Internet	Présentiel ¹
Commission fédérale des télécommunications du Mexique (COFETEL)	Interférences nuisibles aux systèmes satellitaires	Présentiel

¹ Voir le *compte tenu* en ce qui concerne le nombre de bourses et le budget.

Commission des télécommunications d'Amérique centrale (COMTELCA)-Honduras	Villes numériques	À distance
Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou (INICTEL-UNI)	Réseaux par satellite - VSAT	À distance
Institut national de recherche et de formation aux télécommunications du Pérou (INICTEL-UNI)	Réseaux et technologies large bande	À distance
Institut technologique de Buenos Aires (ITBA)	Technologie 3G-4G	À distance
Institut technologique des Amériques (ITLA)	Certification universitaire en centres d'appel et de contact	À distance
Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique de l'Uruguay (UCU)	Méthode ABC de détermination des coûts appliquée au calcul des prix finals	À distance
Faculté d'ingénierie et de technologies de l'Université catholique de l'Uruguay (UCU)	Ingénierie et mise en oeuvre de réseaux d'accès multiservices par fibre optique jusqu'à l'utilisateur (FTTH)	À distance
Union internationale des télécommunications (UIT)	Négociation dans le secteur des télécommunications	À distance – auto-assisté
Union internationale des télécommunications (UIT)	Signature numérique	À distance - auto-assisté
Union internationale des télécommunications (UIT)	Services et protocoles Internet	À distance - auto-assisté
Union internationale des télécommunications (UIT)	Communautés connectées, pratiques efficaces permettant d'installer la connectivité dans des localités isolées	À distance
Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (USTTI)	Politiques et réglementation des technologies de l'information et de la communication	Présentiel
Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (USTTI)	Gestion des télécommunications dans des situations d'urgence	Présentiel
Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (USTTI)	Gestion du spectre des radiocommunications	Présentiel ¹
Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique (USTTI)	Gestion du spectre dans le secteur civil	Présentiel ¹

10. BUDGET DE LA CITEL

10.1 Budget et exécution pour 2008

	Allocation (Milliers de EU\$)	Dépenses au 31/12/08
Voyages	13,5	15,5
Préparation de documents	1,5	1,1
Matériel et fournitures de bureau	3,5	8,2
Bâtiments et entretien	0	0,0
Traducteurs, interprètes, personnel de soutien	22,0	21,5
Autres	16,2	10,2
Total partiel	56,7	56,5
Personnel du Secrétariat exécutif	487,4	441,2
TOTAL	544,1	497,7

10.2 Budget pour 2009

Pour 2009, l'allocation prévue du Fonds ordinaire de l'OEA à la CITEL s'élève à EU\$563 600.

	Allocation pour 2008 (Milliers de EU\$)	Allocation pour 2009 (Milliers de EU\$)	Pourcentage de variation entre les budgets 2008 et 2009
Dépenses de personnel	487,4	506,1	
Dépenses au titre des activités	56,7	57,5	
TOTAL	544,1	563,6	1,04%

10.3 Bourses

Un montant budgétaire de EU\$46,700 a été alloué à la CITEL au titre des bourses en 2008. Le nombre total des bourses attribuées et utilisées par la CITEL s'est élevé à 196, conformément à la description détaillée qui figure à la section 9. Cette section 9 fait le point de l'utilisation des fonds. Le budget correspondant aux bourses attribuées pour les cours qui ont été sélectionnés dans le cadre de la formation professionnelle de l'OEA n'est pas indiqué.

Dans le processus de sélection, le montant des bourses qui ont été accordées a été versé au Centre, ce qui signifie que le montant total affecté au budget à ce titre a été utilisé. En 2008, un montant de EU\$ 932,97 prélevé sur les ressources initiales a été utilisé pour les bourses de la CITEL.

10.4 Fonds extérieurs

Toute entité, organisation ou institution ayant un rapport avec l'industrie des télécommunications et dotée de la personnalité juridique, peut, avec l'approbation de l'État membre correspondant de la CITELE, devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes des entités qui souhaitent devenir membres d'un CCP sont acheminées par l'État membre, accompagnées d'une indication de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la valeur de l'unité de contribution équivaut à EU\$2 500. La XXe réunion du COM/CITEL a approuvé la résolution COM/CITEL/RES. 220 (XX-08) dans laquelle la valeur de l'«unité» de contribution est fixée à EU\$3 000 pour chaque Comité consultatif permanent avec effet au 1^{er} janvier 2010, sous réserve de l'approbation de la Cinquième Réunion de l'Assemblée de la CITELE.

Au 31 décembre 2008, la CITELE avait reçu des membres associés un montant total de EU\$313,125 réparti de la manière suivante:

	CCP.I	CCP.II
2008	115,364	191,034
2006 – 2007	3,747	2,980
TOTAL:	119,111	194,014

Pour 2008, le montant total des contributions non encore versées s'élève à EU\$ 2 905.

	CCP.I	CCP.II
2008	1,973	932

La CITELE a 123 membres associés. Le montant des arriérés de paiement au titre des contributions s'élève à:

	CCP.I	CCP.II	TOTAL
2006-2007	3,747	2,980	6,727

Le tableau ci-dessous reprend en détail, au 31 décembre 2008, l'utilisation des fonds extérieurs par chaque CCP, exprimée en dollars des États-Unis d'Amérique:

COMITÉ	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
CCP.I			
Report au 1/1/08	11,477		
Recettes au 31/12/08	<u>115,364</u>		
Total partiel	126,841	123,611	3,230
CCP.II			
Report au 1/1/08	2,375		
Recettes au 31/12/08	<u>191,034</u>		
Total partiel	193,409	<u>181,746</u>	<u>11,663</u>
TOTAL	320,250	305,357	14,893

11. CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR 2009

Réunion	Date	Lieu
ATELIER SUR LE <i>ROAMING</i>	4 mai 2009	Cusco, Pérou
XIVe CCP.I	5 - 8 mai 2009	Cusco, Pérou
SÉMINAIRE SPECTRE 20/20	1 ^{er} juin 2009	Ottawa, Canada
XIIIe CCP.II	2 - 5 juin 2009	Ottawa, Canada
XIIIe Comité de coordination (STE)	juillet 2009	Par vidéoconférence ou conférence via l'Internet
XVIe Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL au niveau régional des conférences et réunions mondiales	11 août 2009	San José, Costa Rica
SÉMINAIRE SUR L'INFRASTRUCTURE ET L'INTERCONNEXIÓN RÉGIONALES	28 septembre 2009	À déterminer
XVe CCP.I	29 septembre -12 octobre 2009	À déterminer
XXIIIe Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l'UIT	20 - 30 octobre 2009	Genève, Suisse
ATELIER SUR LA GESTION ET L'APPLICATION DE L'APPÉNDICE 30B DU RÉGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS DE L'UIT	9 novembre 2009	Washington DC, États-Unis d'Amérique
XIVe CCP.II	10 - 13 novembre 2009	Washington DC, États-Unis d'Amérique
XXIe COM/CITEL	1 ^{er} - 4 décembre 2009	San José, Costa Rica
XXIVe Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l'UIT	1 ^{er} - 4 décembre 2009	San José, Costa Rica
XVIIe Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEL au niveau régional des conférences et réunions mondiales	1 ^{er} - 4 décembre 2009	San José, Costa Rica

12. RÉOLUTIONS À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA

On trouvera ci-dessous un projet de résolution que la CITELE souhaite présenter à la Session ordinaire de l'Assemblée générale de 2009.

PROJET DE RÉOLUTION

AG/RES. YYYY (XXXIX-O/09)

DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA RÉGION VISANT À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

VU :

Le document AG/doc. XXXX (XXXIX-O/09) «Rapport annuel de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)»;

CONSIDÉRANT :

Que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) devrait demeurer une organisation intergouvernementale directrice, dans laquelle les États membres et les membres associés collaborent pour favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunications et d'information et pour en faciliter l'accès universel afin que tous, partout dans le monde, puissent participer à l'économie et à la société mondiales de l'information et en tirer profit;

RAPPELANT :

Les engagements que les Chefs d'État et de gouvernement ont contractés aux Sommets des Amériques pour renforcer les stratégies à l'appui de l'élaboration d'un plan régional d'infrastructure des télécommunications qui serait mis à jour en permanence, ainsi que des efforts réalisés pour réduire la fracture numérique par l'application systématique de l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques et du Plan d'action de Quito;

La Déclaration de Santo Domingo: «Gouvernance et développement dans la société du savoir » qui demande «aux organes, organismes et entités de l'Organisation des États Américains (OEA) de continuer d'appuyer les États membres dans l'intégration des TIC à leurs plans nationaux de développement»;

TENANT COMPTE:

Que l'Assemblée de la CITELE tiendra sa Cinquième Réunion ordinaire en février 2010

RECONNAISSANT:

Que la CITELE a réalisé en 2008 les activités suivantes :

- a. Approbation de diverses recommandations concernant la coordination de normes visant à garantir l'interopérabilité et l'adoption en temps opportun de technologies avancées; harmonisation du spectre radioélectrique et de l'exploitation des services de radiocommunications, y compris de radiodiffusion; mise au point et application de technologies de pointe et étude des aspects économiques à des fins de promotion de la création de services et de réseaux de télécommunications;
- b. Offre de plusieurs cours de formation professionnelle aux télécommunications à l'aide de matériel élaboré par des centres de formation accrédités dans la région et dans le cadre d'une action concertée avec le Centre d'excellence pour la Région Amérique de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- c. Coordination et harmonisation des perspectives de la région devant les forums mondiaux de télécommunications, au moyen de l'adoption de positions communes et de propositions interaméricaines;
- d. Organisation de divers séminaires et ateliers sur des thèmes prioritaires pour les pays.

DÉCIDE:

1. De réaffirmer et de renforcer le mandat prioritaire de la CITELE qui est de prendre en compte l'évolution constante des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de réduire la fracture qui sépare les pays développés et les pays en développement en matière de télécommunications.

2. [De demander à la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent qu'elle affecte les ressources nécessaires à la tenue de la Cinquième Assemblée de la CITELE]. Note: ce paragraphe sera incorporé à la résolution si aucun crédit spécifique n'est affecté au titre de cette réunion dans le budget de l'exercice 2010.

3. De demander au Secrétaire général d'offrir ses bons offices aux gouvernements des États membres pour assurer la participation de leurs plus hautes autorités chargées des télécommunications à la Cinquième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE.

4. De charger le Secrétariat général de l'OEA de soutenir, par l'intermédiaire de la CITELE, les efforts déployés par les États membres pour :

- a. Appuyer les programmes d'installation de télécentres, tout en fournissant les applications utiles aux activités de la zone, et donner aux citoyens des recommandations et une éducation pour l'utilisation de ces applications;
- b. Appliquer dans la mesure du possible les directives et les conditions d'utilisation et de partage du spectre des fréquences établi par la CITELE pour parvenir à en harmoniser l'utilisation;

- c. Actualiser les politiques et législations nationales et promouvoir l'échange de données d'expériences pour tenir compte du fait que le processus de convergence entre réseaux et services fait apparaître un nouveau scénario qui oblige à étudier la possibilité de créer des conditions normatives adéquates;
- d. Accroître les efforts pour disposer de plans de planification préalable face aux situations d'urgence que pourraient provoquer les catastrophes naturelles auxquelles sont exposés tous les pays de la Région;
- e. Encourager la diffusion et l'application des Recommandations de la CITELE parmi les différents acteurs pour qu'ils contribuent à leur mise en œuvre;
- f. Renforcer le processus de préparation et de suivi des réunions internationales de télécommunications de haut niveau et en particulier de préparation des propositions interaméricaines destinées à ces réunions;
- g. Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et en particulier la disponibilité d'une infrastructure large bande;
- h. Intensifier la coopération entre pays développés et pays en développement, ainsi qu'entre les pays en développement, en vue de faciliter l'accès à l'infrastructure des télécommunications, en particulier, dans les zones rurales.

ANNEXES

- A. Membres associés.**
- B. Liste des réunions tenues en 2008.
Résultats quantifiables de la CITELE pour 2008**
- C. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2008.**

ANNEXE A
MEMBRES ASSOCIÉS

CCP.I / TÉLÉCOMMUNICATIONS (Au 31 décembre 2008)			
No	Pays	Nom de la société	Nombre d'unités
1	Argentine	ALCATEL LUCENT ARGENTINA	1,0
2	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1,0
3	Argentine	GOOGLE ARGENTINA SRL	1,0
4	Argentine	TELEFONICA ARGENTINA S.A.	1,0
5	Brésil	BRASIL TELECOM S.A.	1,0
6	Brésil	BT COMMUNICATIONS DO BRASIL LIMITADA	1,0
7	Brésil	EMPRESA BRASILEIRA DE TELECOMUNICAÇÕES (EMBRATEL)	1,0
8	Brésil	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	1,0
9	Brésil	ITALTEL DO BRASIL LTDA.	1,0
10	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
11	Brésil	NEXTWAVE AMERICA LATINA COMERCIO E SERVIÇOS DE INFORMATICA LTDA.	1,0
12	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
13	Canada	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	1,0
14	Chili	CISCO SYSTEMS CHILE	1,0
15	Chili	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1,0
16	Colombie	ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL)	1,0
17	Colombie	COLOMBIA TELECOMUNICACIONES S.A. ESP	1,0
18	Colombie	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE BOGOTA S.A. E.S.P.	1,0
19	Colombie	ERICSSON DE COLOMBIA S.A.	1,0
20	Équateur	CORPORACION NACIONAL DE TELECOMUNICACIONES CNT S.A.	1,0
21	Guatemala	TELECOMUNICACIONES DE GUATEMALA (TELGUA)	1,0
22	Mexique	CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC)	1,0
23	Mexique	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1,5
24	Mexique	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
25	Mexique	SATELITES MEXICANOS, S.A. DE C.V. (SATMEX)	1,0
26	Mexique	TELCORDIA TECHNOLOGIES MEXICO	1,0
27	Nicaragua	EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOMUNICACIONES (ENITEL)	1,0
28	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1,0
29	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1,0
30	Rép.	COMPAÑIA DOMINICANA DE TELEFONOS CxA (CODETEL)	1,0

	Dominicaine		
31	Uruguay	REGISTRO DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (LACNIC)	1,0
32	États-Unis d'Amérique	ALCATEL LUCENT	1,0
33	États-Unis d'Amérique	AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN)	1,0
34	États-Unis d'Amérique	APPLE INC.	1,0
35	États-Unis d'Amérique	ATIS	1,0
36	États-Unis d'Amérique	CISCO SYSTEMS INC.	1,0
37	États-Unis d'Amérique	GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION	1,0
38	États-Unis d'Amérique	NOKIA, INC.	1,0
39	États-Unis d'Amérique	NEUSTAR, INC.	1,0
40	États-Unis d'Amérique	QUALCOMM, INC.	1,0
41	États-Unis d'Amérique	RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL)	1,0
42	États-Unis d'Amérique	SOMA NETWORKS, INC.	1,0
43	États-Unis d'Amérique	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1,0
44	États-Unis d'Amérique	TELARIX, INC.	1,0
45	États-Unis d'Amérique	VERIZON COMMUNICTIONS	1,0
46	Venezuela	COMPANÍA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1,0
47	Venezuela	TELCEL C.A.	1,0
		Unités, total:	47,5

CCP.II / RADIOCOMMUNICATIONS, Y COMPRIS RADIODIFFUSION			
(Au 31 décembre 2008)			
No	Pays	Nom de la société	Nombre d'unités
1	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1,0
2	Argentine	DIGITAL VIDEO BROADCASTING (DVD-ARGENTINA)	1,0
3	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A.(AR-SAT S.A.)	1,0
4	Argentine	NOKIA ARGENTINA	1,0
5	Argentine	TELEFONICA ARGENTINA S.A.	1,0
6	Brésil	BRASIL TELECOM S.A.	1,0
7	Brésil	BT COMMUNICATIONS DO BRASIL LIMITADA	1,0
8	Brésil	EMPRESA BRASILEIRA DE TELECOMUNICAÇÕES (EMBRATEL)	1,0
9	Brésil	ERICSSON TELECOMUNICAÇÕES S.A.	1,0
10	Brésil	HISPAMAR SATELITES S.A.	1,0
11	Brésil	INTEL SEMICONDUCTORES DO BRASIL	1,0
12	Brésil	ITALTEL DO BRASIL LTDA.	1,0
13	Brésil	MOTOROLA DO BRASIL	1,0
14	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
15	Brésil	NOKIA SIEMENS NETWORKS	1,0
16	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1,0
17	Brésil	STAR ONE	1,0
18	Brésil	TELESAT BRASIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA.	1,0
19	Canada	BOEING CANADA TECHNOLOGIES	1,0
20	Canada	NORTEL NETWORKS	1,0
21	Canada	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	1,0
22	Canada	SPECTROCAN CANADA	1,0
23	Canada	TELESAT CANADA	1,0
24	Chili	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1,0
25	Colombie	ASOCIACION DE LA INDUSTRIA DELULAR DE COLOMBIA (ASOCEL)	1,0
26	Colombie	COLOMBIA TELECOMUNICACIONES S.A. ESP	1,0
27	Colombie	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE BOGOTA S.A. E.S.P.	1,0
28	Colombie	ERICSSON DE COLOMBIA S.A.	1,0
29	Colombie	INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A.	1,0
30	Colombie	TES AMERICA ANDINA LTDA.	1,0
31	Guatemala	TELECOMUNICACIONES DE GUATEMALA (TELGUA)	1,0
32	Mexique	ALCATEL LUCENT MEXICO.	2,0
33	Mexique	CAMARA NACIONAL DE LA INDUSTRIA DE TV POR CABLE (CANITEC)	1,0

34	Mexique	COMUNICACIONES NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1,0
35	Mexique	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1,5
36	Mexique	MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
37	Mexique	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A. DE C.V.	1,0
38	Mexique	SATELITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX)	1,0
39	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMUNICACIONES S.A. (COPACO S.A.)	1,0
40	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1,0
41	Rép.Dominicaine	ORANGE DOMINICANA	1,0
42	États-Unis d'Amérique	3G AMERICAS	1,0
43	États-Unis d'Amérique	ALCATEL LUCENT	1,0
44	États-Unis d'Amérique	ARRAYCOMM, INC.	1,0
45	États-Unis d'Amérique	ATSC FORUM, INC.	1,0
46	États-Unis d'Amérique	CBS BROADCASTING, INC.	1,0
47	États-Unis d'Amérique	CDMA DEVELOPMENT GROUP, INC.	1,0
48	États-Unis d'Amérique	CISCO SYSTEMS INC.	1,0
49	États-Unis d'Amérique	GSM LATIN AMERICA ASSOCIATION	1,0
50	États-Unis d'Amérique.	HUGHES NETWORK SYSTEMS, INC.	1,0
51	États-Unis d'Amérique	iBIQUITY DIGITAL CORPORATION	1,0
52	États-Unis d'Amérique	ICO GLOBAL COMMUNICATIONS	1,0
53	États-Unis d'Amérique.	INMARSAT	1,0
54	États-Unis d'Amérique	INTEL CORPORATION	1,0
55	États-Unis d'Amérique	INTELSAT CORPORATION	1,0
56	États-Unis d'Amérique	IRIDIUM SATELLITE LLC	1,0
57	États-Unis d'Amérique	ITT INDUSTRIES	1,0
58	États-Unis d'Amérique.	LOCKHEED-MARTIN CORP.	1,0
59	États-Unis d'Amérique	MOTOROLA INC.	1,0
60	États-Unis d'Amérique	NEW SKIES NETWORKS, INC.	1,0
61	États-Unis d'Amérique	NOKIA, INC.	1,0
62	États-Unis	NORTEL NETWORKS CORPORATION	1,0

	d'Amérique		
63	États-Unis d'Amérique	PANASONIC AVIONICS CORPORATION	1,0
64	États-Unis d'Amérique	QUALCOMM. INC.	1,0
65	États-Unis d'Amérique	RESEARCH IN MOTION INTERNATIONAL (RIM INTERNATIONAL)	1,0
66	États-Unis d'Amérique	SES AMERICOM	1,0
67	États-Unis d'Amérique.	SKY TERRA L.P.	1,0
68	États-Unis d'Amérique	SOMA NETWORKS, INC.	1,0
69	États-Unis d'Amérique	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1,0
70	États-Unis d'Amérique	TELESAT	1,0
71	États-Unis d'Amérique.	THE BOEING COMPANY	1,0
72	États-Unis d'Amérique	TT&C	1,0
73	États-Unis d'Amérique.	VERIZON COMMUNICATIONS	1,0
74	États-Unis d'Amérique	WiMAX FORUM	1,0
75	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL DE TELEFONOS (CANTV)	1,0
76	Venezuela	TELCEL C.A.	1,0
		Unités, total:	77,5

ANNEXE B

LISTE DES RÉUNIONS DE 2008

Réunion	Date	Lieu
Atelier conjoint de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sudaméricaine (IIRSA) et de la CITEC sur le <i>Roaming</i> international	11 mars 2008	Washington, DC, États-Unis d'Amérique
XIIe CCP.I	12-14 mars 2008	Washington, DC, États-Unis d'Amérique
Forum conjoint entre l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la CITEC visant à promouvoir un rapprochement entre les États membres et le secteur privé en vue d'un meilleur développement des télécommunications dans la Région des Amériques	21 avril 2008	Siège de l'OEA (Washington, DC, États-Unis d'Amérique)
XIe CCP.II	22-25 avril 2008	Siège de l'OEA (Washington, DC, États-Unis d'Amérique)
Réunion du Groupe rapporteur pour la préparation de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)	23 mai 2008	Brasilia, Brésil
XIIIe Comité de coordination (STE) (Première séance)	16 juillet 2008	Vidéoconférence entre les sièges pertinents
XIIIe CCP.I	5-8 août 2008	Puerto Iguazú, Misiones, Argentine
Troisième atelier sur la fraude dans les services de télécommunications: Outils technologiques et administratifs de lutte contre la fraude	6 août 2008	Puerto Iguazú, Misiones, Argentine
Séminaire aux fins de "Mettre en commun les expériences et/ou les modèles régionaux sur la mise en œuvre de la portabilité numérique dans les Amériques"	7 août 2008	Puerto Iguazú, Misiones, Argentine
XIIIe Comité de coordination (STE) (Seconde séance)	26 août 2008	Vidéoconférence entre les sièges pertinents
Séminaire sur les "Activités relatives au service fixe par satellite dans les pays des Amériques"	15 septembre 2008	Mar del Plata, Argentine
XIIe CCP.II	16-19 septembre 2008	Mar del Plata, Argentine
Réunion du Groupe rapporteur pour la préparation de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)	20-30 octobre 2008	Johannesburg, Afrique du Sud

Réunion	Date	Lieu
XXIIe Groupe de travail préparatoire des Réunions du Conseil de l'UIT	13 novembre 2008 et pendant les réunions du Conseil de l'UIT (12-21 novembre 2008)	Genève, Suisse
Forum technologique de la CITEI en coopération avec l'Association hispanoaméricaine des Centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCIEI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les "Nouvelles technologies et leur impact sur la société de l'information"	2 décembre 2008	San José, Costa Rica
XXe COM/CITEI	3-5 décembre 2008	San José, Costa Rica
XVe Réunion du Groupe de travail préparatoire de la CITEI au niveau régional des conférences et réunions mondiales	3-5 décembre 2008	San José, Costa Rica

RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEI POUR 2008

CONCEPT	NOMBRE EFFECTIF
Nombre des réunions organisées par la CITEI	17
Nombre de participants aux réunions de la CITEI	694
Nombre des documents élaborés aux réunions de la CITEI en 2008	1 855
Nombre des résolutions approuvées par les Comités	33
Nombre des recommandations approuvées par les Comités	4
Nombre des décisions approuvées par les Comités	42
Nombre des séminaires et ateliers réalisés par les Comités	5
Nombre de cours d'enseignement à distance de télécommunications du programme de la CITEI en 2008	17
Nombre de cours présentiels de télécommunications du programme de la CITEI en 2008	7
Nombre des bourses utilisées par la CITEI en 2008	196
Nombre de membres associés au 31 décembre 2008	123
Nombre de Centres régionaux de formation en 2008	19
Nombre des accords de coopération signés au 31 décembre 2008	18
Nombre des réunions programmées pour 2009	14
Nombre des cours d'enseignement à distance programmés pour 2009	18
Nombre des cours présentiels programmés pour 2009	8

ANNEXE C

TITRES DES RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2008 (1^{er} janvier 2008 - 31 décembre 2008)

C.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 217 (XX-08)	APPROBATION DU PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR 2009
COM/CITEL RES. 218 (XX-08)	ACTIVITÉS DE CONNECTIVITÉ
COM/CITEL RES. 219 (XX-08)	PRÉPARATION DE LA CINQUIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 220 (XX-08)	APPORTS DES MEMBRES ASSOCIÉS À LA CITEL
COM/CITEL RES. 221 (XX-08)	APPROBATION DU PLAN DES OPÉRATIONS POUR 2009
COM/CITEL RES. 222 (XX-08)	FINANCEMENT AU TITRE DES ACTIVITÉS DE LA CITEL PAR LE FONDS ORDINAIRE DE L'OEI
COM/CITEL/RES. 223 (XX-08)	PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXI ^e RÉUNION DU COM/CITEL

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée au cours de cette période.

DÉCISIONS

COM/CITEL DEC. 65 (XX-08)
COM/CITEL DEC. 66 (XX-08)
COM/CITEL DEC. 67 (XX-08)
COM/CITEL DEC. 68 (XX-08)

C.2 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I

RÉSOLUTIONS

CCP.I/RES. 130 (XII-08)	PLAN INTERNATIONAL DE PRIORITÉ EN PÉRIODE DE CRISE ET POUR LES OPÉRATIONS DE SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES (IEPS)
CCP.I/RES. 131 (XII-08)	SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE (ETS) ET CADRE D'INTERCONNEXION POUR DES APPLICATIONS NATIONALES D'ETS

- CCP.I/RES. 132 (XII-08) RÉVISION DU RÉGLEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES EXISTANT
- CCP.I/RES. 133 (XII-08) ATELIER SUR LA SÉCURITÉ CYBERNÉTIQUE/PROTECTION DE L'INFRASTRUCTURE CRITIQUE DE L'INFORMATION (CIIP)
- CCP.I/RES. 134 (XII-08) QUESTIONNAIRE RELATIF AUX RÉSEAUX ET SERVICES CONVERGENTS
- CCP.I/RES. 135 (XII-08) ASPECTS DÉRIVÉS DE LA CONVERGENCE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE LA RADIODIFFUSION ET DE L'INTERNET
- CCP.I/RES. 136 (XII-08) SÉMINAIRE AUX FINS DE «METTRE EN COMMUN LES EXPÉRIENCES ET/OU MODÈLES RÉGIONAUX SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PORTABILITÉ NUMÉRIQUE DANS LES AMÉRIQUES »
- CCP.I/RES. 137 (XII-08) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XIII^e RÉUNION DU CCP.I
- CCP.I/RES. 138 (XIII-08) CRÉATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE SUR L'INFRASTRUCTURE DES RÉSEAUX DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION
- CCP.I/RES. 139 (XIII-08) PRATIQUES OPTIMALES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DES TIC PARMIS LES POPULATIONS AUTOCHTONES DE LA RÉGION AMÉRIQUE
- CCP.I/RES. 140 (XIII-08) RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE AINSI QUE SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE APPLIQUÉE AUX TIC DANS LES AMÉRIQUES
- CCP.I/RES. 141 (XIII-08) DISTRIBUTION DE PROJETS DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES ET DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR L'AMNT-08
- CCP.I/RES. 142 (XIII-08) SÉMINAIRE SUR L'INFRASTRUCTURE ET L'INTERCONNEXION RÉGIONALES
- CCP.I/RES. 143 (XIII-08) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XIV^e RÉUNION DU CCP.I
- CCP.I/RES. 144 (XIII-08) PLAN DE TRAVAIL 2008-2009 DU CCP.I

RECOMMANDATIONS

CCP.I/RES.2 (XII-08)	APPLICATION DE L'IPV6
CCP.I/RES. 3 (XIII-08)	APPLICATION ET UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ RÉGLEMENTAIRE

DÉCISIONS

- CCP.I/DEC. 66 (XII-08)
- CCP.I/DEC. 67 (XII-08)

CCP.I/DEC. 68 (XII-08)
CCP.I/DEC. 69 (XII-08)
CCP.I/DEC. 70 (XII-08)
CCP.I/DEC. 71 (XII-08)
CCP.I/DEC. 72 (XII-08)
CCP.I/DEC. 73 (XII-08)
CCP.I/DEC. 74 (XII-08)
CCP.I/DEC. 75 (XII-08)
CCP.I/DEC. 76 (XII-08)
CCP.I/DEC. 77 (XII-08)
CCP.I/DEC. 78 (XII-08)
CCP.I/DEC. 79 (XII-08)
CCP.I/DEC. 80 (XII-08)
CCP.I/DEC. 81 (XIII-08)
CCP.I/DEC. 82 (XIII-08)
CCP.I/DEC. 83 (XIII-08)
CCP.I/DEC. 84 (XIII-08)

C.3 COMITE CONSULTATIF PERMANENT II

RÉSOLUTIONS

CCP.II/RES. 46 (XI-08)	SÉMINAIRE SUR LES ACTIVITÉS RELATIVES AU SERVICE FIXE PAR SATELLITE DANS LES PAYS DES AMÉRIQUES
CCP.II/RES. 47 (XI-08)	ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES DE FORMATION À LA GESTION ET À L'APPLICATION DE L'APPENDICE 30B DU RÉGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS DE L'UIT PAR LES PAYS DE LA CITEL
CCP.II/RES. 48 (XI-08)	PLAN DE TRAVAIL 2008-2010 DU CCP.II
CCP.II/RES. 49 (XI-08)	STRUCTURE DU GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DE LA CITEL DES CONFÉRENCES RÉGIONALES ET MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS POUR LA CMR-11
CCP.II/RES. 50 (XI-08)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XII ^e RÉUNION DU CCP.II
CCP.II/RES. 51 (XII-08)	MÉCANISMES VISANT À RÉSOUDRE LES CAS D'INTERFÉRENCES NUISIBLES ENTRE SYSTÈMES SATELLITAIRES
CCP.II/RES. 52 (XII-08)	PROPOSITION DE CALENDRIER POUR LA PRÉPARATION DE LA CMR-11 DE LA CITEL
CCP.II/RES. 53 (XII-08)	STRUCTURE DU GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DE LA CITEL DES CONFÉRENCES RÉGIONALES ET MONDIALES DE RADIOCOMMUNICATIONS POUR LA CMR-11

- CCP.II/RES. 54 (XII-08) ATELIER SUR LA GESTION ET L'APPLICATION DE L'APPENDICE 30B DU RÉGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS DE L'UIT
- CCP.II/RES. 55 (XII-08) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XIII^e RÉUNION DU CCP.II
- CCP.II/RES. 56 (XII-08) PLAN DE TRAVAIL 2009-2010 DU CCP.II

RECOMMANDATIONS

- CCP.II/REC. 23 (XI-08) ENREGISTREMENT DES STATIONS TERRIENNES OPÉRANT DANS LE SERVICE FIXE PAR SATELLITE (ESPACE-TERRE) DANS LA BANDE 3 400-4 200
- CCP.II/REC. 24 (XII-08) DIRECTIVES APPELÉES À FACILITER L'ADOPTION ET L'INSTALLATION DANS LES AMÉRIQUES DE SYSTÈMES INTÉGRÉS FONCTIONNANT DANS LA GAMME DE FRÉQUENCES 1 à 3 GHz

DÉCISIONS

- CCP.II/DEC. 58 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 59 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 60 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 61 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 62 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 63 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 64 (XI-08)
- CCP.II/DEC. 65 (XII-08)
- CCP.II/DEC. 66 (XII-08)
- CCP.II/DEC. 67 (XII-08)
- CCP.II/DEC. 68 (XII-08)
- CCP.II/DEC. 69XII-08)
- CCP.II/DEC. 70XII-08)
- CCP.II/DEC. 71XII-08)
- CCP.II/DEC. 72XII-08)
- CCP.II/DEC. 73XII-08)
- CCP.II/DEC. 74XII-08)
- CCP.II/DEC. 75XII-08)
- CCP.II/DEC. 76XII-08)